



Le Boutillon de la Mérine

N° 46 mars - avril 2016



Ce nouveau Boutillon annonce le printemps. Jean-Claude Lucazeau, comme d'habitude, « ouvre le bal » avec un dessin humoristique qui devrait vous mettre, amis lecteurs, de fort bonne humeur. La fête continue avec des articles variés. Vous serez étonnés de lire la vie, très riche et mouvementée, d'Anthelme Collet, qui termina sa carrière au bain. Jean-Bernard Papi nous raconte une histoire de naufrageurs, à vous dégoûter de boire de l'alcool. Christian Maîtreau continue sa série sur les compas. Patrick Huraux, qui nous avait, dans le précédent numéro, fait part de la supplique d'un paysan au Roi Louis XVI, nous donne un remède, que je vous invite à tester, en cas d'enflure ... Vous trouverez également des petits films tournés au cours d'une veillée à Villars-les-Bois, et vous entendrez deux excellents patoisants, le Chétit et Jhenti d' la Vargne. Et bien d'autre chose encore.

Quant à moi, je vous propose une nouvelle rubrique, relative à l'écriture et à la prononciation du patois saintongeais. En audiovisuel, avec l'aide de René Ribéraud, Président des Durathieurs de Jhonzat. A vous de me faire part de vos remarques.

Enfin, n'oubliez pas de consulter notre site internet, <http://journalboutillon.com> et notre page Facebook <https://www.facebook.com/journalboutillon>.

Bonne lecture, et continuez à nous écrire, nous avons besoin de vos commentaires pour vous proposer un journal de qualité.

Pierre Péronneau (Maït' Piârre)

Un dessin de Jean-Claude Lucazeau



Sommaire

		Pages
Anthelme Collet, mon bagnard préféré	Jean Pouvreau	3
Grammaire, écriture et prononciation	Maît' Piârre	4
La pénitence	Jean-Bernard Papi	5
Une vieille médication	Patrick Huraux	8
Les patoisants d'aneût	Maît' Piârre	8
A propos de ...	Maît' Piârre	9
La légende de la création du village de Villars les Bois	Bernard Bégaud	10
Un livre à vous conseiller	Maît' Piârre	10
L'école aut' fouès	Maît' Piârre	11
Chez Tante Julia	Pierre Bruneaud (Le Chétit)	12
Festifolk, et de douze	Jhoël	13
Léopold Vion, dit Bric-à-brac	Maît' Piârre	14
Le coin des fines goules - Savourez gueurnons et assimilés	Charly Grenon (Maît' Gueurnon)	16
Des libertins en liberté à Courcoury	Maît' Piârre	16
Le compas du tonnelier	Christian Maîtreau	17
Thieûqu' dates à r'teni		19
Les sites partenaires du Boutillon de la Méline	Benjamin Péronneau	19
Kétoukolé	Jhoël	20
La pluie battante	Cécile Négret	21
Nos lecteurs nous écrivent	Maît' Piârre	21

Anthelme Collet, mon bagnard préféré

Jean Pouvreau



Jean Pouvreau, ancien Vice-président de la Société des lettres de Saintonge et d'Aunis, a navigué sur toutes les mers du globe.

Il nous raconte cette histoire extraordinaire mais véridique, une histoire qui pourrait faire l'objet d'une série télévisée.

L'histoire est parue dans la revue n°85 du Cercle généalogique de Saintonge (CGS).

Avant-propos

Le bagne de Rochefort fut créé par Louis XV et inauguré en 1776. Il exista pendant presque un siècle, et fut supprimé par Napoléon III en juillet 1852. Environ 40 000 bagnards y furent prisonniers. Parmi eux, de pauvres hommes qui, de nos jours, ne seraient pas condamnés devant un tribunal. Mais il y avait également de dangereux bandits (assassins, violeurs, etc.).

Le gros de la population du bagne était composé de voleurs. C'est l'histoire de l'un d'eux que je vais vous raconter. J'ai fait de nombreuses conférences sur le bagne de Rochefort, que j'ai longuement étudié, et je dois avouer qu'Anthelme Collet est mon « bagnard préféré ». Je lui ai souvent tenu compagnie, car son crâne est exposé au musée de l'École de santé navale de Rochefort.

Il s'appelait Anthelme Collet. Personne au monde ne fut certainement aussi mystificateur que lui. Son itinéraire est absolument incroyable. Il changea de nom une centaine de fois. Il commit les vols les plus inimaginables.

Mais en étudiant le bagne et la vie des bagnards, Collet reste pour moi quelqu'un de sympathique et de très attachant. Il faudrait un livre entier pour raconter sa vie, dont je ne ferai qu'un petit résumé.

On ignore ses origines, mais on sait qu'il naquit vers 1772 à Belley, dans le département de l'Ain. Son père était menuisier-ébéniste et sa mère, Claudine Burtin, tailleuse en robes. Il fut élevé et instruit par le curé de Saint-Vincent à Châlons-sur-Marne. Son éducation fut sévère mais fructueuse, car il était supérieurement intelligent.

Il entra à 16 ans au Prytanée de Fontainebleau, et en sortit à 18 ans avec le grade de sous-lieutenant. Peu de temps après, il fut affecté au 45^{ème} régiment de ligne avec le grade de capitaine.

On apprend qu'il fut blessé au siège de Brescia en Italie, et peu de temps après, on ne sait pas pourquoi, il déserta alors que s'annonçait pour lui une carrière prestigieuse. Il faut préciser par ailleurs qu'il avait une très grande culture religieuse : le brave curé qui l'avait élevé lui avait donné des cours de théologie.

Après sa désertion, il s'adresse au secrétariat du cardinal Fesches, l'un des plus proches collaborateurs du

Saint-Père.

Le secrétaire du prélat était l'abbé Foé. Collet se présente comme officier français connaissant bien le milieu clérical, et est de suite admis à la table de Son Eminence.

A peine dans la maison il dérobe, dans le secrétariat du cardinal, des modèles d'actes de prêtrise pour s'en servir plus tard, le cas échéant. Le cardinal partit en mission pour la France avec tout son état-major et Collet, qui avait acquis les bonnes grâces de tous, se joignit à eux.

Mais à la frontière le cardinal apprend que Collet est un officier déserteur, et qu'il faut l'arrêter. A ce moment-là, Collet n'était pas encore sur le territoire français, et son Eminence fit vite demi-tour pour prévenir son protégé. Il lui établit un passeport en règle, et lui remit une très importante somme d'argent, ce qui lui permit de se reposer à la campagne du côté de Côme.

Grâce aux actes de prêtrise qu'il avait volés, Collet devient abbé. Il enfle une soutane, rend visite au curé de l'endroit, et lui emprunte une importante somme en or.

Il s'enfuit aussitôt, et on le retrouve dans les montagnes du Piémont. Là il monte en grade : il se procure une soutane violette et le voilà devenu évêque. Il est alors entouré de toutes les âmes dévotes de la région. Il loue une calèche et se dirige vers Nice sous un autre nom. Il est reçu en grande pompe, et très affectueusement, par l'évêque de Nice, auquel il montre la bulle de sa nomination. On l'invite à célébrer la grand' messe du dimanche, mais par humilité il refuse.

Comme l'évêque de Nice doit ordonner de nombreux prêtres, il lui demande de lui faire l'honneur de les ordonner à sa place. Ne pouvant refuser une seconde fois un tel hommage, il procède à l'ordination de 33 prêtres et autant de diacres. Après l'ordination, il récite tout bonnement un sermon de Bourdaloue qu'il connaissait par cœur, et eut un grand succès.

Sur le point d'être démasqué, il prend la fuite sous le nom de Monseigneur Passerali. Il arrive à Perpignan, toujours habillé en évêque, raconte qu'il a été arrêté par des bandits, volé et dépouillé. Aussitôt toutes les autorités religieuses s'agitent en sa faveur. On organise une grande quête qui rapporte à « Monseigneur » 8 000 francs. C'est alors qu'il abandonne sa carrière ecclésiastique et qu'il s'enfuit à nouveau.

On reste ensuite quelque temps sans entendre parler de lui. On le retrouve à Nîmes où, nanti d'une commission d'inspecteur général de l'armée, il se présente au commissaire afin d'inspecter les registres. L'étonnement est grand car sa mission n'est précédée d'aucune lettre officielle. Mais avec le ton d'un grand chef il raconte que sa mission devait être entourée du plus grand secret car il devait collecter des fonds pour l'organisation de l'armée de Catalogne, qui en fait n'était représentée que par lui-même.

Tout se déroula comme il l'avait espéré. Il portait un grand uniforme, il était couvert de décorations, et c'est sans problème qu'il réunit la somme phénoménale de 300 000 francs or. Au bout de quelques jours le ministre, avisé, donne l'ordre de l'arrêter et surtout de récupérer l'argent. Trop tard, l'oiseau s'est envolé. Son signalement est alors donné partout.

Un jour, il se présente, en grand uniforme, chez un Préfet et demande de passer une inspection. Il félicite le Préfet au comble du bonheur, mais il est arrêté et emprisonné à Nîmes. Le Préfet qui avait été trompé donnait une grande réception, et il voulait, pour divertir ses invités, leur montrer celui qui l'avait si bien berné.



Encadré par deux gendarmes, Collet est amené à la Préfecture. On le met à l'office en attendant de le faire entrer dans la salle de réception, et on sert à boire aux gendarmes, dont l'attention se relâche un instant. Collet en profite, endosse la veste et le bonnet d'un cuisinier et, prenant le temps de voler un magnifique plat d'argent il se sauve.

Il se rend alors à Saumur, se prétend chirurgien major, et parcourt successivement plusieurs provinces en commettant de nombreux larcins. En 1819, on le retrouve chez des religieux à Toulouse. Il se présente chez le Père Antoine Ferré, supérieur des écoles chrétiennes de la ville, lui raconte qu'il veut créer un noviciat, qu'il est très riche, qu'il possède plus de 24 000 francs, et demande le nom d'un notaire afin de trouver la propriété ad hoc, et d'établir les actes.

Un jour, il se présente au réfectoire du noviciat des écoles chrétiennes et s'adresse ainsi aux pensionnaires :

« Mes bien chers frères, vous m'avez désobéi car vous avez commis des indiscrétions alors que notre projet était secret. Pour vous punir, vous devez aller dans le nouveau noviciat pour participer aux travaux d'aménagement ».

Et voilà tout le monde parti, le Père Ferré en tête. Seul dans la maison, Collet s'empare de tout ce qui a de la valeur et, plein d'humour, il laisse une paire de lunettes avec ce mot : « Pour vous aider à voir plus clair une prochaine fois ». Il est alors condamné par défaut par le tribunal de Toulouse à dix ans de bagne. Le Père Ferré, qui avait porté plainte, faisait une bien triste figure devant

le Tribunal ...

C'est alors qu'on retrouve Collet en Dordogne, à la Roche Beaucourt. Il vient louer un appartement chez un commissaire de police. Oui, chez un commissaire de police !!! Il sait très bien qu'on ne viendra pas le chercher en ces lieux. Effectivement le brave commissaire avait reçu depuis longtemps le signalement de Collet, qui ne s'appelait plus Collet depuis belle lurette, et il n'eut jamais l'idée de faire le rapprochement avec ce locataire parfait qui avait tant de culture.

Collet vécut là des jours paisibles sous la protection de la police. Il avait de nombreux amis, assistait chaque dimanche à la messe, bref un citoyen exemplaire.

Mais cette vie calme finit par lasser notre ami. Il prend le nom de Gallat et part au Mans, où il achète la terre de La Roche Beaucourt. C'est à cet endroit qu'il est arrêté.

Pour tous les méfaits cités, il écopa de vingt ans de bagne. Il fit tous les bagnes : Toulon, Brest, Lorient et enfin Rochefort où il mourut, le 24 novembre 1840. Durant tout le temps passé à Rochefort, il disposa toujours d'énormes sommes d'argent. On suppose que l'immense fortune qu'il avait accumulée avait été confiée à un ami très sûr qui l'approvisionnait.

J'ai dit que parmi les bagnards de Rochefort il était celui pour lequel j'avais le plus de sympathie. Lorsqu'il fut jugé il dit ceci : « Monsieur le Président, si tous les actes qui me sont reprochés avaient généré la moindre goutte de sang, je ne serais pas devant vous aujourd'hui ».

Grammaire, écriture et prononciation

Maît' Piârre

J'ai décidé de créer une nouvelle rubrique, relative au patois saintongeais. Je vais proposer un certain nombre d'idées, concernant la grammaire et la façon d'écrire et de prononcer le patois. Avec la caution de Maît' Gueurnon.

Ce que je vais écrire dans cette rubrique, ce sont mes « élucubrations » personnelles. Mais je n'ai pas la science infuse, et j'espère que cela va susciter des réactions. Le Boutillon, c'est avant tout un journal interactif, dans lequel chacun peut émettre des opinions, dans le respect de celles d'autrui.

Cliquez pour avoir le son et l'image : [grammaire](#)

Je commence par quelque chose de simple.

En français on écrit : **je vais chercher mon âne.**

En patois : jhe **vâ** qu'ri mon mistu.

En français on écrit : **tu vas manger un peu.**

En patois : tu **vâ** manjhé ine goulée.

En français on écrit : **il (ou elle) va chez le coiffeur.**

En patois : i (ou a) **va** cheû le fratrêsse.

On ne prononce pas de la même façon jhe **vâ** (ou tu **vâ**) et i (ou a) **va** ; dans le premier cas c'est un **a accentué**, c'est pour cette raison qu'il y a un accent circonflexe ; à titre de comparaison, on trouve cette différence, en français, entre la **pâte** à tarte, et la **patte** du chat.

Le **Jh** est l'équivalent du « J » français. Mais il constitue une particularité phonétique, dont la prononciation est spécifique au patois saintongeais et n'existe absolument pas en français. C'est un son qui vient du fond de la gorge, avec la langue qui ne bouge pas derrière les dents : la langue est *balante*, *a touche à reun*. Le « h aspiré » est ajouté au « J », pour bien faire ressortir cette spécificité.

Le « jhe » est le pronom personnel à la première personne du singulier :

jhe **vâ** à Jhonzat

et du pluriel :

jhe **sont acabassés** (nous sommes fatigués).

On retrouve ce « jh » dans certains mots comme jhaû (coq), jhavelle (fagot de sarments de vignes) etc.

De même, « i » et « a » (il ou elle) sont identiques au singulier et au pluriel :

i (ou a) meloune (il (ou elle) grommelle).

I (ou a) **sont acabassés**.

A la forme interrogative, au féminin, nous avons deux pronoms en patois contre un seul en français :

Elle va à Jonzac. Va-t-elle à Jonzac ?

A va-t-à Jhonzat. Va-t-elle à Jhonzat ?

Enfin une dernière chose pour conclure. On voit trop souvent écrit :

i **z'allant à Jhonzat** (ils vont à Jonzac) ou encore :

i **z'avant fait** (ils ont fait).

Ce « z » est du plus mauvais goût, et ne sert à rien. Dans « i z'avant fait » il pourrait être considéré comme une abréviation de « zou » : i **zou avant fait** (ils l'ont fait), ce qui n'a pas la même signification.

La bonne écriture est :

i-l' **allant à Jhonzat** ou i-l' **avant fait**,

avec un « l » ajouté au pronom « i » ou au pronom « a » devant une voyelle, comme l'indique Raymond Doussinet dans sa grammaire saintongeaise.

Voilà ce que je vous propose, dans un premier temps. A vous de me donner votre avis, si vous souhaitez notamment que l'on poursuive cette rubrique.

La pénitence

Jean-Bernard Papi

À l'extrémité nord de l'île d'Oléron, au ras de la côte que l'océan mord et sape avec une violence opiniâtre, à deux pas du phare de Chassiron, il est un bar secoué par le vent. C'est là que m'avait entraîné mon ami Salignac comme pour me faire toucher du doigt les charmes de l'hiver sur son île. Un vent humide et violent à vous jeter par terre secouait les quelques maigres buissons de tamaris qui constituent, à cet endroit, l'essentiel de la végétation. On distinguait à peine La Rochelle gommée par la brume par-delà le pertuis d'Antioche, un bras de mer semé de rochers aigus comme des canines de tigre. Une passe aussi dangereuse pour le navigateur que le détroit où chantaient les sirènes d'Ulysse.

Le docteur Salignac, dont j'avais fait la connaissance au temps de notre service militaire, était aujourd'hui connu pour ses recherches sur le cancer. Le fait qu'il soit médecin a son importance dans le récit qui va suivre. Il avait quitté la région parisienne pour prendre quelques mois de repos au pays. Il s'occupait en se livrant au dépouillement et au classement des archives familiales. Pour me convaincre de quitter mon bureau, il m'avait promis au téléphone de me raconter une histoire peu banale, c'étaient ses mots. À peine assis dans le bar, il commanda deux cappuccinos. Puis, s'étant assuré que je ne me laissais pas distraire par les quelques touristes qui, tels des cormorans frigorifiés, rôdaient autour du phare ou sur les rochers, il commença son récit.

– Avant que ne se construise le phare, sévissaient ici les naufrageurs. Il fit un geste circulaire qui englobait la mer, la buvette et les dunes plantées d'oyats un peu plus loin. Une légende veut que les nuits de tempête ces gens lâchent leurs vaches après avoir suspendu un fanal aux cornes pour faire croire à des barques en train de pêcher. Les navires de haute mer, trompés, venaient alors s'éperonner sur les écueils. Vrai ou pas, les naufrages étaient nombreux et n'avaient pas besoin de l'aide des vaches. J'acquiesçais en me demandant où il voulait en venir.

– La construction du phare à la fin du 19^{ème} siècle n'empêcha pas les naufrages naturels de se produire. Jette un coup d'œil sur le village que l'on aperçoit de l'autre côté des dunes. Salignac désigna à travers la fenêtre un amas de maisons basses et grises traversées d'un clocher saxon. On prétend que depuis cette époque les habitants étaient d'impénitents *beurvichons d'ève*, c'est-à-dire des buveurs d'eau, en bon français.

Il fit une pause pour me laisser le temps de savourer le communiqué. Comme je ne manifestais qu'une attention polie, il reprit la parole.

– C'est un surnom assez surprenant quand on sait qu'au début du 19^{ème} siècle l'endroit passait pour abriter quelques-uns des plus illustres pochards de l'île. Et même peut-être du continent. Victor, l'un de mes ancêtres, y est né et s'y est marié...

Salignac se tut, le regard un brin rêveur tourné vers le hameau.

– Ah !... dis-je, après avoir bu une gorgée d'un cappuccino qui ne risquait pas de me rendre nerveux. Voilà du nouveau. Je t'écoute de mes deux oreilles. Courage. Nos ancêtres n'étaient pas tous des saints.

– Merci. Donc, à cette époque, Victor est un vaurien, aujourd'hui ce serait un petit délinquant. C'est un homme rude qui sait à peine lire et écrire.

Il cultive un peu de vigne du côté de Saint-Georges, pêche à pied, braconne et ramasse ce que la mer rejette après les naufrages qui continuent d'être nombreux. On donne le chiffre moyen d'un par mois en hiver. En oubliant évidemment de ristourner la part de l'Etat, ce qui n'en fait pas l'ami des douaniers. Il lui arrive aussi de ramener des cadavres de noyés au village, et, pour quelques verres de vin, de donner un coup de main au fossoyeur. Il forme équipe avec deux autres lascars, Justin Ribot et René Coutant. Ce dernier, plus aisé que les deux autres, possède un mulet et une charrette avec laquelle il effectue de petits transports. Cette année-là, de la mi-novembre jusqu'en février le vent ne cessa de souffler avec violence sur les terres. Pire qu'aujourd'hui si j'en crois les relevés de météo de l'époque. Seuls naviguent alors les steamers, robustes et bien équipés, et par obligation les voiliers de quatre mâts qui reviennent des colonies ou d'Amérique.

Le "Jeanne-Marie", un vapeur de trente mille tonnes, croise par le Pertuis d'Antioche le 20 décembre à 22 heures. Profitant de la marée, son capitaine veut aborder La Rochelle avant le matin. Il doit y débarquer une cargaison de riz, de poissons séchés, d'alcools et de soieries chargés à Saigon. Il transporte quelques passagers, des fonctionnaires et leurs familles. Il y a, parmi eux, le médecin militaire de première classe Charles, Marie, Noël Boraud, sa femme et ses trois enfants qui rentrent définitivement en France. C'est un savant réputé pour ses travaux sur les maladies tropicales. Il étudie en particulier leur incidence sur le développement de l'enfant. Il ramène avec lui son matériel expérimental qu'il projette d'installer dans l'aile ouest de l'hôpital de la Marine à Rochefort, annexe de l'Ecole de médecine navale où il est affecté en tant que professeur titulaire. Ce matériel occupe une partie de la cale avant du "Jeanne-Marie". Ce sont surtout des caisses contenant des livres, des notes, des éprouvettes, flacons et boîtes hermétiques où se trouvent enfermés les prélèvements et les échantillons qui accompagnent en général cette sorte de laboratoire.

Cette nuit-là, au Pertuis d'Antioche, les vagues forment des creux de dix mètres. L'une d'elles est si grosse qu'elle couche le steamer et casse son gouvernail. La tempête le chasse alors par le travers et le capitaine ordonne que l'on mouille les chaloupes. Les passagers se jettent dans les embarcations qui s'éloignent avec à leur bord une partie de l'équipage. Le docteur Boraud désespéré abandonne sur le navire en perdition le fruit de trente années de recherches. Les chaloupes ne feront pas un demi-mille avant de chavirer. Tous les passagers périront noyés tandis que le "Jeanne-Marie" servi par un équipage réduit et impuissant, se fracassera sur les rochers et coulera à son tour. Il est 23 heures 58. Par les cales défoncées, une partie de la cargaison se répand sur la mer.

Le lendemain à l'aube, Victor, Justin et René, longent la plage de la Gautrelle. Ils aperçoivent, au ras de l'eau, une vingtaine de sacs de toile grise et un tonneau en châtaignier de deux cent cinquante litres déposés par la marée. Après les vérifications habituelles destinées à s'assurer de l'absence de curieux et surtout de douaniers, le tonneau et les sacs qui contiennent chacun vingt cinq kilos de riz environ, sont chargés sur la charrette de René. On peut lire sur un carré de tissu en partie illisible cloué sur le tonneau « Docteur Bor...d - Hôpital de la Marine- Ro...t sur mer ». Les médecins de l'époque, plus épicuriens et plus fortunés que ceux d'aujourd'hui, passaient pour de grands amateurs de

Xérès, Madère et Porto qu'ils faisaient venir par fûts de deux cents litres. Emoustillés par la perspective de goûter l'un de ces breuvages, conjoncture qu'ils avaient peu de chance de rencontrer de nouveau, ils céderont le riz à l'épicier de Saint Trojan mais garderont le fût. Qu'ils installent au plus vite dans la remise de Mélanie, la mère de Victor.

À la trentaine, Victor est encore célibataire. Sa conduite et ses poches percées y sont pour quelque chose ; toutefois la description qu'en fera plus tard sa future épouse est flatteuse. C'est un homme en bonne santé, grand, large d'épaule, noir de cheveux avec de profonds yeux bleus et de belles dents. Comme je l'ai dit, il demeure chez sa mère, une veuve imposante. C'est aussi la langue la mieux pendue de l'île. Aucun de ceux dont il va être question n'est allé, ne serait-ce qu'une fois sur le continent. Leur vision du monde, dans l'univers rétréci d'une île, est donc simple, naïve même. Il y a d'abord ce qui se mange et se boit, la politique, la religion, présentent peu d'intérêt à leurs yeux. À cette époque, dans l'île, le paysan ou le pêcheur ne vit guère mieux que le bagnard à Saint Martin de Ré. Le tonneau, calé par des madriers est promptement mis en perce. Un liquide doré, à l'étourdissant parfum coule dans les gobelets.

– C'est de la gnôle, annonce René légèrement déçu. Mais c'est de la bonne, nom de Dieu !

– C'est une gnôle espagnole ou orientale, peut-être même écossaise, avec un bouquet poivré et un arrière goût de cannelle, confirme Victor qui puise ses références dans un vague savoir acquis auprès des militaires de Boyard-ville.

À partir de cet instant ils vont venir goûter au tonneau plusieurs fois par jour et en cachette, car une dénonciation auprès des douaniers n'est pas à exclure. Ne serait-ce que pour dissenter, à la manière des œnologues amateurs qui trouveraient du bouquet à l'eau de pluie, sur sa saveur et son exceptionnel parfum. À chaque fois un arôme nouveau, une saveur singulière, se dévoile aux papilles de nos dégustateurs.

– Elle a un petit quelque chose de vanillé, s'étonne René alors qu'il tâte du tonneau pour la énième fois.

– Un arrière goût de caramel plutôt, rectifie Justin.

Durant les quelques jours qui précèdent Noël, on les croise à toutes heures, la démarche mal assurée, qui tournent comme des mouches à vinaigre, autour de chez Mélanie. Et chacun au village de s'interroger sur l'origine de cette cuite interminable. La mère qui avait eut droit à son gobelet ne peut tenir sa langue.

– C'est une barrique remplie d'une eau-de-vie divine, digne d'un sous-préfet, que mon garçon a trouvé...

Pressé par les hommes, Victor leur fera les honneurs du fût pendant que les femmes sont à la messe du lendemain de Noël.

– Je n'ai rien bu de pareil depuis le mariage de mon frère qui est tonnelier à Cognac, admet l'un d'eux. Et je peux vous dire qu'il vide comme il faut les fonds de tonneaux avant de les réparer. Il lui arrive même de tomber dedans.

Le lendemain, les femmes galvanisées par Mélanie, exigent de tâter de l'eau-de-vie à leur tour, quitte, pour accélérer les choses à faire la grève des marmites. Il faut aussi se dépêcher, car la pression diminue et le tonneau n'est pas loin d'être vide. On décide de se retrouver pour une veillée de dégustation. Même l'abbé Blandin, le curé du village, un costaud pas bégueule d'une quarantaine d'années qui n'hésite pas à distribuer quelques baffes pour rétablir la paix dans les ménages, accepte l'invitation.

À la nuit tombée, une bonne vingtaine de couples se pressent chez Mélanie escortés de leur marmaille. On se bouscule autour de la grande table sur laquelle Victor a posé deux énormes pichets, vides pour l'instant et des verres empruntés au bistrot.

En attendant l'heure propice et le retour de ceux qui sont en mer, on commence des parties de bésigue et quelques femmes font des crêpes. Peu après onze heures, Victor se lève et empoigne les pichets.

– J'ai tiré les dernières gouttes, soupire-t-il au retour mais ils sont remplis à ras bord.

Les langues claquent et chacun fait travailler sa mémoire. Aucune liqueur de moine, aucune eau-de-vie distillée en Saintonge, en Bretagne ou en Aquitaine ne tient la comparaison. Madeleine, l'aînée des filles d'un patron-pêcheur, en découvrant le héros de la fête découvre par le même coup qu'elle ne pourra plus vivre sans lui désormais. Un héros modeste qui baisse les yeux, plus habitué qu'il est aux œillades des veuves qu'aux soupirs des pucelles.

Au moment de partir se coucher deux heures plus tard, l'alcool cimentant les bonnes volontés, tout le monde s'embrasse fraternellement sur le seuil de Mélanie en mettant de côté les disputes et bisbilles en cours. Tous souhaitent à Victor et à ses amis d'avoir de nouveau la main heureuse dans les jours à venir. Un trésor offert par Neptune, complète le curé qui ne juge pas opportun de mettre Dieu et ses anges dans le coup.

Victor à son lever réussit à tirer trois gouttes encore, de quoi arroser sa soupe, puis le tonneau refuse d'en donner plus. On le vendra au marché de Saint-Georges en avril. Il est en bon état. On en retirera bien de quoi boire encore une chopine ou deux, se dit-il...

Le printemps arriva sans transition. Il fait chaud sous les tuiles de la remise et le tonneau se met à empester comme trente-six charognes. Autant que si l'on y avait oublié la pêche du mois dernier. Victor le secoue. Une grosse masse flasque bouge à l'intérieur. Ce sont sûrement les ingrédients qui donnent son goût à l'alcool, réfléchit-il. Si c'est un secret de fabrication, j'en obtiendrai au moins le prix de plusieurs tonneaux de gnôle. D'un coup de masse, il fait sauter le fond... Salignac s'étire et allume une cigarette.

– Tout ça est tiré d'un récit écrit sur un gros bloc de papier à lettres par la jeune Madeleine qui allait devenir mon arrière arrière-arrière-grand-mère. J'ai découvert le bloc il y a un mois à peine. Je continue ?

– Evidemment que tu continues ! Quand le tonneau est en perce il faut le boire, dit-on.

– Mélanie voit jaillir Victor de la remise, tout titubant et livide, avec les yeux chavirés et terrorisés de quelqu'un qui vient d'échapper à un accident mortel. Il lui fait signe de passer son chemin, ferme la porte de la remise à clé puis vomit. Tout ce qu'il avait bu en trente ans depuis le lait de sa mère, semblait lui jaillir du corps, note le bloc de papier à lettres qui fait un véritable reportage de l'événement.

– Sans doute pour l'éducation des Salignac à venir.

– Sans doute. Quand il peut enfin se redresser, sans dire un mot, Victor prend le chemin de l'église. À cette heure, l'abbé Blandin lit son bréviaire dans le jardin du presbytère. L'océan est calme, la journée sereine et il marche lentement entre les petits buis de l'allée, dix pas vers la mer, dix pas vers le presbytère. Tout en lisant, le curé songe au délabrement de son église et au manque d'intérêt manifeste des hommes du village pour les offices. Des gens qui ont à peine de quoi vivre comment feraient-ils pour supporter les frais de réparation de l'église ? Mais la misère n'explique pas tout.

Certains n'y ont pas mis les pieds depuis leur baptême ou leur première communion... Comme ce Victor qui se dirige vers lui et qui paraît, une fois encore, ne plus tenir sur ses jambes.

Les voisins les voient discuter âprement. Victor fait de grands gestes en montrant la mer. Soudain, les voilà qui quittent les petits buis du jardin au galop. Le curé a même remonté et attaché sa soutane à sa ceinture. Une heure plus tard, la charrette de René s'arrête près de l'église, face à la porte du cimetière. Elle est bâchée. Justin est déjà là qui creuse un grand trou près de la fosse commune. Un trou à enterrer une vache, commentera le bedeau.

À midi, la terre a été ratissée et aplanie et l'herbe a été remise en place. Le bedeau, un lointain cousin de Madeleine, qui a suivi de loin l'événement par la fenêtre de sa cuisine suppose que l'on a enterré des nègres païens ou des maures musulmans, comme cela arrive parfois. De pauvres gens qui viennent se noyer dans le pertuis, loin de chez eux. À la nuit tombée, Blandin passe dans chaque maison pour enjoindre à tous de se rendre à la première messe du lendemain. « Il en va du salut de chacun ! » gronde-t-il en regardant les hommes dans les yeux. La curiosité, plus que la sévérité ou la solennité de la menace, convainc les plus indifférents. Il ordonne aussi que les enfants de moins de dix ans restent à la maison.

Le lendemain matin, l'église est pleine. Même les mécréants notoires sont là. Près du baptistère Victor, Justin et René, le chapelet entre les doigts, n'en mènent pas large. Ils regardent le sol d'un air obstiné, sans se parler.

En montant en chaire, le curé fait promettre à tous de ne rien révéler de ce qui va être débattu. Il le demande d'une voix si forte et si ferme que Madeleine, sans savoir pourquoi, se met à pleurer. Puis il fustige, sans mâcher ses mots, le penchant de ses ouailles pour l'alcool. Même pour l'alcool le plus vénéneux, tonne-t-il en pointant du doigt le baptistère. Victor et ses amis pâlisent et sentent leurs genoux fléchir. Ordinairement, il se serait trouvé quelqu'un pour ricaner et détendre l'atmosphère par une réflexion plaisante. Aujourd'hui, un silence chargé de curiosité accueille les paroles du curé.

Que peut-il arriver de si extraordinaire dans ce village du bout du monde ? pense-t-on. Dans l'île de Ré voisine, avec les bagnards en transit on comprendrait, mais ici. Même la sorcellerie passe pour de la bouffonnerie sans conséquence.

Alors Blandin dévoile sans ménagement ce qui allait devenir le secret du village. Ce qu'étaient les choses qui macéraient dans cette eau-de-vie digne d'un sous-préfet. Frappée de stupeur et de dégoût, la petite foule qui s'était assise se remet sur ses pieds d'un seul élan. Un long murmure et des exclamations rageuses ponctuent les paroles du prêtre. Des visages bouleversés se tournent vers les trois acolytes pétrifiés. Mais, contrairement à ce qu'ils craignent, personne ne réclame vengeance. Tous sont coupables.

Le curé lui-même se sent doublement coupable car comme les autres il a goûté à l'eau-de-vie et il n'a pas su deviner qu'elle avait été envoyée par le démon. Et non par Neptune.

Madeleine est à deux doigts de s'évanouir. Elle notera plus tard dans son journal : c'est une chose abominable, monstrueuse. Mais elle ne dévoilera rien de plus.

– Un tel péché réclame une sévère et durable pénitence, continue le curé. Vous ne boirez désormais que de l'eau claire, chez vous comme dehors. Le cabaretier, les dimanches et les fêtes sacrées seulement, pourra servir une piquette coupée d'eau. Vous assisterez, sans exception aucune, aux messes et vêpres chaque dimanche.

L'heure d'après les vêpres sera consacrée, pour les hommes, aux travaux d'entretien de l'église et du presbytère et pour les femmes en travaux d'aiguille et de broderies pour l'autel. Votre salut en dépend. Amen.

Ainsi fut établie la réputation du village. Ce qui permit d'y établir aussi un record de longévité. L'abbé y demeurera plus de dix ans encore, avant de devenir le professeur de philosophie d'un collège du continent. Il avait, paraît-il, une curieuse manière de noter ses élèves. Il les notait sur leur écriture, seulement sur leur manière de tourner les lettres. Ce qui le conduira à jeter les bases de la graphologie.

Mais cela n'a rien à voir avec l'eau-de-vie de Victor. Même lorsque son successeur sera nommé, jamais personne n'osera transgresser visiblement la pénitence ou même la remettre en question... L'attention des hommes à la messe se relâchera certainement, peut-être iront-ils aux offices moins souvent que ne le souhaitait Blandin, mais longtemps ils continueront à boire de l'eau. Jusqu'à assécher le puits du village, dira une chronique locale.

En cachette quelques-uns se laissèrent aller à trahir leur promesse, ne serait-ce que pour goûter aux produits de leurs vignes, mais j'en suis persuadé sans grande conviction. Cinquante ans après le souvenir du mystérieux tonneau sera toujours vivace. Sur un soupir, Salignac se tait.

– Il est temps de rentrer à Saint-Georges, murmure-t-il, le soleil faiblit et j'ai peur que tu prennes froid. Tu n'es pas habitué à la vivacité du climat d'ici.

– Eh là, pas si vite docteur. On s'inquiétera plus tard de la fraîcheur de l'air et de ma santé ! Il suffit de commander un grog à la place du café. Qu'est-ce qu'il y avait dans le tonneau ?

– Bonne question. Hélas ! Personne ne trahira le secret imposé par Blandin, et dans la famille Salignac moins encore qu'ailleurs. Mais j'ai mené mon enquête. Je me suis intéressé au docteur Boraud et j'ai lu tout ce qu'il avait publié. Ses recherches, remarquables, ne m'apprendront rien sur ce qui nous occupe. Alors, j'ai eu l'idée de fouiller dans les archives de l'hôpital de la Marine, destinataire de son laboratoire. Après plusieurs journées passées à remuer la paperasse et la poussière, j'ai déniché une lettre de notre savant adressée au directeur.

Dans cette lettre, il parle de ses travaux bien entendu et énumère le contenu de chacune des caisses, aux fins d'inventaires pour le cas où elles arriveraient avant lui. Il recommande aussi de prendre grand soin de trois tonneaux qui contiennent, conservés dans l'alcool de riz le plus pur... Tiens-toi bien, des fœtus d'enfants morts nés ! Ces fœtus étaient pourvus de malformations dues à certaines maladies tropicales, difformités qu'il se proposait d'étudier.

– On boit de nos jours de si étranges cocktails, grimaçais-je après avoir digéré l'information pendant un chapelet de secondes, cela valait-il une si sévère pénitence ? Il se pourrait bien aussi que, dans pas longtemps, cette délicate recette de carabin, si originale et si goûteuse, fasse le bonheur des bars branchés de la capitale. J'écirai volontiers quelque chose là-dessus. Mais je t'en prie, ce soir avant ou après le repas pas de cognac. Ni aucun autre alcool... Finalement, je vais même décommander le grog.

Une vieille médication Patrick Huraux

Les bons conseils de « médications » ne sont pas l'apanage des humbles. Au XVIII^{ème} siècle, le seigneur de Saint-Brice n'hésite pas par courrier à conseiller son régisseur.

« Pour André Chaillot, régisseur au château de Saint Bris-Charente près Cognac en Angoumois.

Paris le 17 may 1788

Chaillot vous pouvés vendre la dépouille des prés autant que vous pourrér, journal par journal à l'exception de ceux que monsieur de Maulevrier vous a dit quil voulait se réserver, il m'a dit quil vous les payerait au mesme prix que vous aurés vandu les autres à tant le journal, à l'égard de tous les morceaux qui ne sont pas divisés en journaux et mesurés, comme les chaussées et isle à drap, terrain raporté et gagné sur la rivière, vous les ferés faucher et vandrés le foin au millier ou à botte.

Vous devés aussi avoir bien de la paille à vendre des métairies et terres à bled, dont je compte que vous tirés parti ; je vous recommande de faire de largeur de toutes les denrées autant que vous pourrés, je suis dans une situation à en avoir grand besoin ; n'entreprenés pas de faire aucune réparation sans m'en prévenir à moins que ce ne soit pour l'entretien des couvertures.

A l'égard de l'enflure de votre femme, cela est assés ordinaire après les grandes maladies et se dissipe souvent de soi mesme pourvu que l'on se purge quelquefois avec quelque sel purgatif et que l'on mange peu en prenant quelque infusion amere comme la chicorée sauvage ou de feuilles d'oranger, mais si l'enflure venait à gagner le ventre, il faudrait user du remede dont je vous envoie cy joint la recette et qui vient de reussir a une femme que j'avais chés moi et qui était dans le mesme cas, mais il faudrait faire préparer cela par l'apoticaire et l'envoier chercher tous les deux jours.

Remede pour une enflure générale !

Prenés feuilles de chicorée sauvage, cerfeuil, cresson de fontaine, pariétaire de chacun suffisante quantité pour en faire dix onces de suc, on les pile, on les humecte un peu, sil le faut, on les presse, on en tire le suc, que l'on jette sur une quarantaine de cloportes écrasés tout vifs, on y fait fondre un gros de terre polie de tartre cristallisé, on y

délaie une once doximel seyllittique, on partage le tout en quatre doses égales, que le malade prend chaque jour a deux heures de distance, de ses repas on commence par demidose pour y accoutumer l'estomach, on continue en augmentant peu à peu jusqu'à guérison et l'on finit l'usage en diminuant peu à peu la dose, le remede purge ou par les selles ou pour les urines.

Je suis tous a vous. Desnanots ».

Jean Baptiste Daniel Desnanots.

Conseiller au Parlement de Bordeaux, épouse à Royan le 27 février 1775 Anne Rosalie Guiton de Maulevrier.

Cette dernière baptisée à Saint-Brice le 17 mars 1745, est la fille cadette de messire Henri Alexandre Guiton de Maulevrier, seigneur de Saint-Brice et de Saint-Trojan et de Marie Victoire de Beaumont d'Echillais.

Le couple hérite par transaction de mai et juin 1775 des fiefs de Saint-Brice et de Saint-Trojan appartenant au marquis Charles Léon Marie Guiton de Maulevrier, frère d'Anne Rosalie. Monsieur le marquis étant parti chercher fortune à Saint-Domingue, nouvel eldorado pour bon nombre de fils de grandes familles au XVIII^{ème} siècle.

Monsieur Desnanots épousera en deuxième noce à Paris le 11 septembre 1799, dame Suzanne Françoise Charlotte Le Deist de Bolidoux.

Le 23 novembre 1815, il décède en son domicile à Paris, au 96 rue de l'Université, âgé d'environ 95 ans.

André Chaillot dit le Jeune

Baptisé à Saint Brice le 19 août 1738

Comme son père André Chaillot, avant lui, il devient meunier aux moulins de Saint-Brice.

Marchand aux dits moulins, il est choisi comme régisseur du château de Saint-Brice dès 1774.

Charge qu'il poursuivra jusqu'à la Révolution.

Il rend son âme à Dieu à Saint-Brice le 3 octobre 1797

De son épouse Jeanne Pierre, native de Gensac, ils auront pour fils, André Chaillot (1868-1853) un temps marchand et régisseur du logis de Saint-Brice puis instituteur à Nercillac.

Le remède fut semble-t-il efficace puisque dame Chaillot ne mourut qu'en 1795.

Les patoisants d'aneût Maît' Piârre

Pierre Bruneaud

Pierre Bruneaud, dit le Chétit, est apprécié par les lecteurs du Boutillon autant par ses histoires, tirées de ses souvenirs, que par sa façon de raconter en patois.

Regardez son œil plein de malice. Thieû biton a beaucoup de talent.

Il raconte une histoire du Grand Simounet : le permis de conduire.

Cliquez : [le chétit](#)



Gérard Sansey

C'est un autre Chétit, mais qui vient du pays Gabaye du Nord-Gironde : Jhenti d' la Vargne.

Vous l'avez apprécié dans le dernier numéro du Boutillon, lorsqu'il a raconté son histoire de kangourous en Charente.

Le voici dans une histoire un peu plus truculente.

Cliquez : [Jhenti d' la vargne](#)



A propos de ... Maït' Piârre

De goguets et goguettes

Jacques-Edmond Machefert, un bon biton de Breuillet :

Dans l'article de Charly, je lis qu'à Chaillevette on appelait « quiquizes » les poules naines. Il en était de même à Breuillet.

Et Jacques-Jean Godon d'ajouter :

Oi é encoère l' temps de vous adeursé ine boune année et ine boune santé. Thieu étant astheur dit, encouère ine foé bravo peur vout' Boutillon à la mérine, qui à thieu cot m'a fait feire souv'nance quand c'est que jhétis bein bein pu jhène qu'aneut pussque thielle histouère remonte à soéssante dix ans ! ... à quéque chouse prés.

Chez mon pépé et ma mémé, i z'aviant in couppe de poule naine qui teurleuziant de belles couleurs. Y z'app'lant thieu bétiaire un coquichot (quéque foé in coquichou) et ine coquichette. Thieu coquichot était me sembye teurjhou en peutrassse. I vous volait dans les jhambes et vous foutait tout de c'qui pouvait douner d'cots d'bets.

Mon pépé, à chaque cot s'ébreubagheait et faisait coume si il allait zi foute in cot d'bot au thiu et alors i m'disait : minfie te mon drôle, t'penche pas en avant peur l'caresser, passqu'i peurait bein t'pigosser les zeuils. O m'fasait rigoler, car jh' pourtais déjà des lunettes, épeu, si mémé était pas là, i rajhoutait : Oi é teurjhou les drôlesses qu'o faut caresser. Rappeule te beun de c'que jh'vins de t'dire.

De l'histoire de J-B Papi « Les Coustillac »

Jacques-Edmond Machefert, apporte une précision :

J'en profite pour apporter un petit complément à l'article de JB Papi, dont j'apprécie beaucoup le style : la maison close royannaise de l'époque se nommait « Le clair de lune », mais les autochtones préféraient dire « Chez Pompon ».

Quand j'avais 13 ou 14 ans et que mon oncle voulait faire « bisquer » ma mère, il lançait à la fin des repas de famille : «Thieu drôle coumince à avouër dau pouël sù la goule. Jh'allons l'emmenner chez Pompon in d'ces jhours ! ».

Et Charly Grenon (Maït' Gueurnon) ajoute :

Il a raison Jacques-Edmond. La villa « Clair de lune » abritait le bordel chic de Royan, où venaient se divertir les officiers allemands. Après le bombardement du 5 janvier 1945, la maison close, sise dans le parc, ayant survécu, fut transformée en centre de soins afin de suppléer l'hôpital détruit.

Guy Binot rapporte, dans son histoire de Royan (Le Croît vif, 1994) que le vieux curé Bouin, enseveli sous son église pendant quatre jours, considéré comme mort, est sauvé par le curé de Saint Pierre, venu rechercher son corps pour lui procurer des funérailles décentes et qui, à son grand étonnement, le retrouve gravement blessé et presque mort de froid, mais vivant ainsi que sa sœur.

Ils sont emmenés dans des brouettes jusqu'à l'accueillante maison close « Clair de lune », où pensionnaires et bonnes sœurs de l'hôpital détruit les tireront d'affaire. Ainsi, nécessité faisant loi, filles de joies et sœurs de charité mutualisèrent-elles spontanément leurs moyens au bénéfice des rescapés de l'horrible cataclysme. Chez Pompon, comme Chez Chiquandier à Saintes, on avait un cœur gros comma ça.

Et Charly continue :

Dans les dernières années de l'Occupation, et celles qui suivirent la Libération, ma grand-mère se procurait des tissus introuvables en magasin chez un Royannais d'origine italienne qui en proposait sous le manteau.

Il s'était toujours bien débrouillé auprès des Allemands, et pratiquait la même « diplomatie » avec les Libérateurs. Il avait dû appartenir à quelque mafia car il trainait une patte (suites d'un règlement de compte ?) malgré sa robuste stature et sa gueule de gangster où le moindre rictus découvrait des dents en or.

- Vivre à Royan avant et après le bombardement, ça ne doit pas être marrant, il n'y a pas de distractions, lui dit ma grand-mère.

- Oh si ! répondit-il dans un large sourire faisant ressortir sa dentition aurifère. Et le Clare de loune, la grand'mare, et le Clare de loune !

Il en était un des habitués, et peut-être cette maison réputée abritait-elle le siège de ses activités commerciales ? Son QG ?

Le plus drôle, c'est que Jean-Bernard Papi paraît ignorer l'existence de la villa « Clair de lune ». Il a situé son histoire à Royan par pur hasard.

Du kétoukolé : cabestan de tonnelier

Maït' Gueurnon nous précise :

Je ne pouvais pas le reconnaître. Mon père en avait un de sa conception. Il faut préciser que l'auteur de mes jours, extrêmement ingénieux et inventif, avait fabriqué lui-même la plupart de ses outils, selon la tradition des Compagnons d'autrefois.

Tous ses rabots, riflards, varlopes, etc. étaient signés de ses initiales (C.G.) et il avait même réalisé les tables de dégauchisseuse (ordinairement en fonte), en buis huit fois centenaire que lui avait cédé le grand-père des vieux Orgé actuels (Martel et Gilbert, les fabricants de meubles pontilabiens), Fulbert Orgé, chez lequel il avait fait son apprentissage. Mon paternel avait aussi confectionné entièrement une machine à tirer d'épaisseur, en bois dur et ... tubes de vélos, avec laquelle il fabriquait des lames de parquet. Les établis de son atelier étaient bien évidemment son œuvre. J'en passe et j'en oublie.

Quant à l'engin de tonnelier, il appelait bien ça un cabestan. Dans son procédé, je revois non pas une corde mais un filin d'acier (récupéré je ne sais plus où) relié à un tour à cliquets qu'il actionnait jusqu'à fermeture complète des douelles, tandis que j'entretenais le feu de copeaux au centre du fût en formation. Cela ne durait que quelques instants, car les douelles, préalablement bouillies dans un bac en zinc chauffé de « ripes », et passées sous une presse à visse (également de son cru !) étaient déjà à moitié cintrées une fois refroidies (à peine tièdes).

Il gagnait ainsi du temps sur le montage classique, dont le processus était assez semblable à celui décrit par Jhoël. Il permettait, de plus, de disposer de douelles déjà formées pour la réparation, et non pas seulement pour la confection de futaille neuve.

D'Éléonore d'Olbreuse

Nous avons consacré deux articles à cette femme, ancêtre de presque tous les grands de ce monde, dans les numéros 42 et 43 du Boutillon. L'association Asst'Uss, basée à Usson (79) a créé un blog : asstuss.unblog.fr

De qui est cette histoire ?

Dans le Boutillon n° 45, nous avons une belle histoire en patois dont on ne connaît pas l'auteur.

Francis Bouchereau nous apporte peut-être la réponse :

Le texte transmis par Jean-Michel Hermans serait de Guy Marquais, alias Bitou, de Bréville. L'info vient de Jacqueline Forestier. C'est lui qui a écrit le livre : La sauce de pire. Selon elle, il y aurait des similitudes entre le texte et ses écrits.

La légende de la création du village de Villars-les-bois

Bernard Bégaud

Le 15 janvier 2016, chez la famille Bégaud à Villars les bois, entre Brizambourg et Burie, nous avons passé une très belle soirée, en « énoijhelant » des noix et en racontant des histoires, comme dans les veillées d'autrefois. Nos amis Yann et Marie-France Le Perff, de RCF (Radio Chrétiens Francophones), étaient avec nous.

Pendant ce temps, dans la distillerie juste à côté, la « liqueur divine » (le cognac) se fabriquait. Bernard Bégaud surveillait. Il nous a présenté, à plusieurs reprises, un verre d'eau de vie (de bonne chauffe), pour nous montrer l'évolution du produit au fur et à mesure de la distillation : odeur de fruits, de poires, de nèfles, de réglisse... Certains se sont contentés de sentir, d'autres ont également goûté (*des gormands*).

Écoutez maintenant Bernard raconter comment fut créé le village de Villars, avec l'aide de la fée Mélusine. Puis Maït' Piârre a chanté « Le parcepteur est en grève », de Goulebenéze :

Cliquez : [Villars](#)

Au final, notre webmaster s'est lancé dans « La chanson daû vin bian », reprise par toute l'assemblée.

Cliquez : [Le vin bian](#)



A écouter sur RCF :

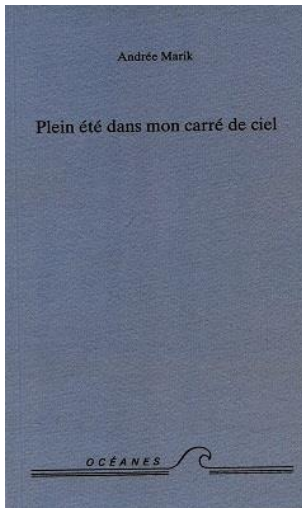
<https://rcf.fr/vie-quotidienne/distillation-de-cognac>

<https://rcf.fr/culture/patrimoine/ecosillage-de-noix-le-boutillon>

Un livre à vous conseiller

Maït' Piârre

Plein été dans mon carré de ciel (Andrée Marik)



Au salon du livre de Saint Brice, j'ai acheté ce petit livre. Je ne l'ai pas payé bien cher : 9 euros. Mais quel bonheur de lire les poèmes de cette grande dame de 101 ans, qui continue à écrire : « Écrire, parce qu'un mot en moi passe comme un oiseau affamé ».

Née à Cognac en 1914, elle est membre de l'Académie d'Angoumois. Elle a écrit de nombreux ouvrages, dont une anthologie de poèmes charentais, « Charentes ... j'écris ton nom » (éditions du Croît vif).

Ce petit livre concerne les textes écrits dans la période 2008–2015. Andrée Marik a quitté Cognac pour habiter à Bordeaux, près de sa famille. Un poème a particulièrement attiré mon attention, en cette période de création d'une grande région Aquitaine :

adieu Cognac, salut Bordeaux
j'étais trouvère en Angoumois
suis-je troubadour en Aquitaine ?

l'estuaire est mon océan
jadis on parlait d'oc rive gauche
langue d'oïl rive saintongeaise

dans le mouvant de l'Histoire
mon pays a mêlé ses racines
je n'ai qu'un langage

ô fleuve Charente
si Garonne je chante
vous brillez de la même lumière

nos vignes exhalent même fragrance
le même soleil
allume nos mêmes mots

mai 2010

Plein été dans mon carré de ciel (Andrée Marik), 58 pages, éditions Océanes, 17 rue Saint Nicolas, 17650 Saint Denis d'Oleron. 9 euros.

Société des lettres de Saintonge et d'Aunis



La Société des lettres de Saintonge et d'Aunis est un groupement littéraire qui organise, chaque année, des jeux floraux. Le concours est ouvert jusqu'au 31 mai 2016. Si vous avez un talent de poète ou d'écrivain, tentez votre chance. Le règlement est disponible sur :

<http://lettres2saintonge.unblog.fr/>

L'école aut' fouès Maît' Piârre

- O faut que jh' te zou dize comb' de fouès, drôle ? Tu vâ êt' en r'tard ! Pate ton ghilet, mets ton sarrau ! Et o fait frêt dhiors, o-l'a neijhé thiète neût, mets ton bounet, tes mitaines et tes socques. As-tu fini ton café au lait ? Et mont' ta goule, que jh' vouèye si a-l' é prope !

A trempit in coin de son d'vantau dans le siâ d'ève su l'éyier, peur li déjhobré la goule. Et a-l' ajhoutit in p'tit de sent-à-bon su ses jhottes.

- Asteur, t'es présentaby'ie, qu'a dit à son fi.

O l'est coum' thieu que le Jheannot s'éboujhit peur allé-t-à l'école. O fazait encouère nègue, jh'étiot en décemb', jhuste avant les fêtes de Naû, et o s'rait bintout la nouvelle ân-née, l'ân-née 1950, jh'étiot au mitan daû sièc'.

O l'était in bon drôle, Jheannot. I fazait point partie de thiélés-là qui renardant et qui dounant à zeux père et mère mé de peine qu'in cent d'ouailles. I-l' était jhamais en r'tard en kiasse, et o-l'était poin in lambinoux. La maîtress' était fiâre de li. A-l' avait dit à ses parents qu'a-l' allait l'peursenter à l'examen de passajhe en sixième au collèjhe en Saintes, et i-l'étiot consent.

Jheannot zou v'lait beun, li-tou. Pu tard, il aim'rait êt' mét'cin, ou vétérinaire, et peur thieû o foulait alét aux écoles ! Mais c' qui l'enneuyait le mé, o-l'est d'êt' pensiounaire tout' la s'maine en Saintes, coum' dan'ine prison. I-l' allait parde sa libarté, li qu'aim' tant galoper le long des palisses, le jheudi, quant i-l' a fini ses d'vouèrs, ou pigouillé l' batiâ su la Seugne.

O-l'est son grand-père qui li at appris coument m'ner in batiâ anvec ine parche, et coument tend' les bourgnons peur attrapé daû pouësson.

Mais en Saintes o s'rait in aut' monde, ine nouvelle aventure, la ville, de nouviâs émits. O zi fazait in peu poûr.

- T'as la chance que jh'ai jhamai-t-oyue, zi avét dit son grand-père. Moué, jh'ai dû estopper l'école à douze ans, amprès le çartificat d'études. Mes parents étiant pas riches, et o foulait que jhe raste à la ferme peur ajhidé. Et peurtant jh'arit bin aimé, jhe veulit êt' estituteur ! O faut pas qu' t'hézite, Jheannot ! Et tu r'vindrât au villajhe le dimanche, et peur les vacances. Et tu m' racont'ra coument o s' passe au collèjhe !

Jheannot continue son routin jhusqu'à l'école. En ch'min, i r'troue Paul et Louissette, les drôles daû boulangher, et ensemb' i-l'arrivant dans la cour de récréation. Les grands sont déjhà là, i mettant daû groûs bois dans le poêle. Et la maîtresse arrive.

O l'est ine fame pas bin grande, pas bin groûsse, mais qu'a d' l'autorité et qui se fait respecté.

Et de l'autorité o n'en faut, peur s'othyupé d'ine kiasse unique. A-l' a les p'tits qu'appeurnant à lire et écrire, les moyens, et les grands de 14 ans qui préparant le çartificat d'études.

Jheannot a 11 ans, il est dans les moyens. Quant la maîtress' espyique aux grands les l'ssons peur leûs examen, i-l' écoute, i n'en peurfite. Et quant a s'othyupe des p'tits, a li demande de l'ajhidé. Les autes drôles n'en sont pas jhaloux, i savant que Jheannot est pas fiéroux et qu'à la récréation i jhoue anvec zeux, aux minmes jheux.

O-l'a des parents qu'avant dit que Jheannot était le « chouchou » de la maîtresse, mais o-l'est pas vrai, et quant o va pas piangh'ment il est puni, coum' les autes. Les punitions, o-l'est des paghes à r'copier, et à thiellés-là qui v'lant pas comprend' a-l' hézite pas à leû tirer les oumeroles, ou à leû douner des aviremouches. Et les drôles s'en vantant pas, des fouès que les parents n'en feriant outant !

En kiasse o foulait causé français, et o-l'était pas ézit peur la maîtresse d'espyiqué thieû aux drôles. L'aut' jhôr, a fazait vouère su in liv' l'imaghe d'in-animaux.

- Quel est cet animal domestique ?

- Ine bique, répounit René.

- Non, René, c'est une chèvre. N'oublie pas, une chèvre ! Et celui-là ?

- In goret, qu'o répounit Michel.

- Je sais, Michel, que chez toi on fait la cuisine de goret, mais en réalité c'est un cochon.

Mais a trouvait b' deumaghe d'abandonné thieû langaghe qu'a trouvait bin pu riche que le français. A le compeurnait, ses père et mère étiant des pézants, coum' thiellés-là de quaillement tous les drôles de la kiasse, et quant a r'cevait des parents, o-l'arrivait qu'a causait coum' zeux. Et à la récréation, a laissait les drôles et les drôlesses causé patouès. A les écoutait minme anvec tendresse.

Mais en kiasse, a-l'avait reçu des instructions de l'Académie, o foulait causé que français. O-l'était p'têt c' qu'était le pu difficile peur les drôles. Et Jheannot zou savait, pac' que cheû les ghens de la ville, au collèjhe, i veuliant pas entend' in mot de patouès. La maîtress' li avait dit :

- A Saintes, au collège, tu ne parleras que français, sinon les autres se moqueront de toi. Mais garde dans ta mémoire le patois, c'est le langage de nos anciens. Il ne faut pas qu'il se perde !

Asteur, Jheannot a fait sa vie. Il est d'venu Monsieu Jhean. Il a fait vétérinaire, coum' i zou v'lait. Mais pas en ville, à la campagne, peur souégné le bétiaire des pézants. Il était in gâ de la terre.

I garde teurjhou en mémoire la kiasse unique, l'odeur de craie, le tabiau nèg', et thieû langaghe que causiant les ghens de thieulong : le patouès saintongheais.

Thieû langaghe, i l'a vu s'apauvrit, o-l'a suffi d'in d'mi-sièc'.

I r'pense à ce que li dissit sa maîtress' avant qu'i thyytte l'école peur le collèjhe. Et i s' demande : qu'ai-jh'i fait peur pas qu'i s' parde nout' patouès ? Reun !

Paté : boutonner, fermer.

Sarrau : tablier (d'école).

Devantau : tablier de femme.

Siâ d'ève : seau d'eau.

Déjhobré : laver, nettoyer.

Jhottes : joues.

S'éboujhé : se remuer, se bouger.

Naû : Noël.

Renardé : faire l'école buissonnière.

Consent : d'accord.

Li-tou : lui aussi.

Poûr : peur.

Estoppé : arrêter.

Ajhidé : aider.

Oumerole : oreille ; c'est aussi un champignon (pleurote, qui ressemble à une oreille).

Aviremouche : gifle en aller-retour.

Ézit : facile.

Chez Tante Julia Pierre Bruneaud (Le Chétit)

Au fond de la pièce principale, un rideau aux grosses fleurs rouges, tiré soigneusement sur un montant de bois, laissait voir un lit que je trouvais haut et volumineux. Des questions se posaient dans ma tête : comment se coucher dans un tel plumard ? Mon regard fureteur continuait son vagabondage, découvrant au dessus du lit, suspendus aux solives, des fusées de maïs, des cordées d'oignons et un tambour, un vrai tambour avec baudrier et baguettes.

J'allais de découvertes en découvertes. Bien qu'habitué aux intérieurs campagnards, jamais je n'avais rencontré de choses aussi typées. Dans la cheminée, la crémaillère, comme une vieille effrontée, nous montrait ses dents noires. Sur les parois intérieures des consoles étaient accrochés la pelle à feu, la pincette et le soufflet. Sur la tablette, à la place d'honneur, sous un globe de verre, régnait la couronne de la mariée, encadrée par deux bougeoirs à poussette.

La hotte n'était pas en reste, elle était ornée d'un certificat de bonne conduite dans un cadre et, suspendue au même clou, une pipe en plâtre dont le fourneau représentait une tête de barbu nommé Jacob. Au dessus, deux crochets, tout tristes d'être délaissés par le fusil à deux coups. Tonton avait dû le cacher pour ne pas le remettre aux autorités allemandes.

En fin de journée, la salle commune s'animait. Tonton, au moyen de la pincette, rapprochait deux tisons aux extrémités desquels se devinaient de timides braises, et rassemblait quelques brindilles éparses dans l'âtre. Une petite fumée s'élevait doucement. Le moment était venu d'utiliser le soufflet. Cette opération constituait tout un art. D'abord il fallait diriger le vent vers les cendres qui encombraient la plaque, doucement pour ne pas les projeter n'importe où. Cette délicate manœuvre terminée, il fallait ventiler le feu d'une manière lente et régulière. Les braises passaient du rouge vif, diminuant d'intensité lorsque le « buffiat » reprenait son souffle laissant apparaître en noir les craquelures du bois ; une nouvelle bouffée d'air et c'est de nouveau l'éclat : de petites étincelles claires et courtes se formaient accompagnant le crépitement du feu naissant. Puis, au rythme du souffleur, de petites flammes jaunes naissaient, fragiles, pliant sous le vent, se redressant telles le roseau de la fable...

Une bonne odeur envahissait la pièce qui s'éclairait graduellement. O magie du feu de bois, tu animes les choses et réchauffes les cœurs. Le mur devenait un vaste écran où les ombres projetées dansaient la sarabande sur le tempo des flammes.

La nuit était maintenant tombée et la lueur du feu ne suffisait plus à éclairer la grande salle. Tante dut se décider à utiliser la lampe à pétrole. Cette dernière était accrochée à une grosse pointe fichée dans la poutre maîtresse. C'était une suspension en laiton qui, à sa partie inférieure, recevait le réservoir surmonté de l'abat-jour, tous les deux en porcelaine blanche.

Tante ôta le verre, monta la mèche, l'égalisa au moyen du bois de l'allumette, afin d'éviter une corne éventuelle. Une lueur brilla soudain, s'estompa. Maintenant apparaissait, dans le tube cylindrique transparent, une petite flamme toute timide diffusant une pâle clarté.

Tout semblait prêt pour le dîner. Le repas se composait d'une soupe ce qui permettait à Tonton de faire godailler. Il fallait le voir, bien calé sur sa chaise, vider le vin rouge dans son assiette à calotte, puis la saisir à deux mains les pouces sur les rebords et porter ce breuvage divin à ses lèvres.

Plus rien ne semblait compter autre que cette dégustation à petites gorgées. L'assiette vide, Tonton la reposait devant lui et d'un revers de main, s'essuyait lèvres et moustache. Des haricots arrosés d'huile de noix, du jambon et du fromage blanc clôturaient ce repas.

Parfois, Tante « interrogeait les esprits » pour savoir si certains parents ou connaissances, prisonniers de guerre étaient vivants. Ce cérémonial consistait à ouvrir un missel pour y loger une clef verticalement, fermer le livre en le ligaturant au moyen d'un lacet de chaussures. Cet ensemble achevé, Tante le soutenait par chacun de ses index, placés sous l'anneau de la clef, au-dessus de la photo de la personne choisie. Si le livre tournait, c'était bon signe...

Voir faire le lit « en grand » était un véritable spectacle. Sur le fil à linge reposaient draps, ballière, couverture et l'édredon qui s'arrondissait au soleil.

Dans la chambre, le lit, qui avait perdu de la hauteur, découvrait sa pailasse avachie comme une vieille coquette privée de ses artifices. Elle se composait d'une grande enveloppe de toile à petits carreaux bleus et blancs portant, sur le dessus, quatre trous circulaires béants laissant voir des glumelles de maïs. Tante plongeait les bras dans ces ouvertures et, de ses mains calleuses, brassait avec l'application d'une esthéticienne ces balles séchées. La ballière reprenait progressivement sa forme, alors qu'une odeur de feuilles sèches s'exhalait accompagnée d'un voile de poussière.

Tante filait aussi la laine de ses moutons. Dans une première phase, la toison était « charpie ». Cette opération consistait à étirer la laine en gros brins continus et aérés en formant une pelote vaporeuse de la grosseur d'une citrouille. Ensuite Tante disposait une chaise, le dossier face à elle et s'asseyait sur une autre. La masse de laine cardée reposait sur le premier siège, le brin passait au dessus de la traverse supérieure. Notre fileuse saisissait son fuseau de bois pour y ajuster la « tie » sorte de douille conique dont l'extrémité se termine par une vrille. Le morceau de laine d'amorce, attaché au milieu du fuseau, remonte vers la pointe métallique, la dépassant de quelques centimètres. Le pouce et l'index donnent un mouvement de rotation destiné à tordre le fil. Il faut étirer les fibres d'une épaisseur régulière tout en surveillant fil et fuseau. Ce dernier est relancé dès que sa vitesse décroît afin d'éviter tout arrêt.

Ayant atteint l'âge où les souvenirs constituent un bien précieux, dans un monde agressif et de plus en plus uniforme, je mesure la richesse de ces jours heureux.

PIERRE BRUNEAUD (Le Chétit Réfugié Chez Durand, à Cozes, 1944)



Peinture de Max Chaillou

Festifolk : ...et de douze ! Jhoël

Coup de chance, en ce dimanche 31 janvier 2016, il pleut, il vente. *O l'é brumassous*. C'est certain, pas un Saintais n'aura l'idée saugrenue d'aller faire un tour sur la Côte à *in temps de minme*. C'est ce que pense Dominique le Directeur du Groupe Folklorique Aunis et Saintonge, qui espère bien ainsi faire le plein de la salle Mendès France pour cet après-midi folklorique qui vient clore ce grand week-end festif saintais. Week-end, avec entre autres un premier spectacle gratuit de l'ensemble des groupes invités le samedi après-midi dans la galerie commerciale du grand Leclerc, et le bal folk en soirée.

Cette année, deux groupes ont accepté l'invitation de GFAS. Le plus éloigné, avec plus de 450 kms et près de 6 heures de route, c'est Sterenn Ar Goued de La Meaugon (Côtes d'Armor 22). Et puis, proche de nous, disons maintenant des régionaux, l'Eicola dau Barbichet de Limoges (Haute Vienne 87). Pas facile à gérer ces déplacements sur un week-end quand il faut reprendre le travail le lundi matin, voire même quand il y a des enfants dans le groupe.

A 15 heures, l'ami Roger, grand Président du GFAS, et également présentateur pour l'occasion, déclare le spectacle ouvert, après avoir remercié pas mal de monde, les groupes, le public..., et laissé dire quelques mots à Jean Philippe Machon maire de Saintes et fidèle à ce type d'événement. Au micro, Roger alterne français et patois, et ce, pour le plus grand bonheur des nombreux saintongeais présents dans la salle.

Les p'tites cagouilles de GFAS, sont les premières sur scène, avec des rondes, des polkas. On trouve dans cette belle équipe de p'tits drôles et drôlesses, cinq cagouillettes de 10 mois à 4 ans, et vingt et une cagouilles de 6 à 14 ans. Quel travail ce doit être pour habiller ce joli petit monde, pour les apprendre à se tenir sur scène, à danser ! En tout cas, ça marche, ils sont passionnés, et deviennent des spectateurs très attentifs quand ils doivent laisser la place aux plus grands.

Puis les trois groupes y sont allés de leurs danses quelquefois endiablées, de leurs mimes, de leurs tours d'adresse, de leurs sourires qui donnent l'impression que ce qu'ils font est tellement facile.

Aunis et Saintonge a été bien entendu à la hauteur, car impossible de décevoir quand on joue sur son propre terrain. Le Groupe en a profité pour présenter deux nouveautés avec le Saut de rivière, et le Branle de Saintonge, danse réservée aux seules dames. Mais les adultes ont eu beau faire, les vedettes, c'était la relève, les p'tites cagouilles qui font un tabac là où elles passent, et rassurent le Groupe sur son avenir. Peut-être même qu'égaleme nt elles œuvreront ainsi pour la sauvegarde du patrimoine saintongeais.



L'Eicola dau Barbichet a plu avec ses belles coiffes, ses bourrées endiablées, ses couleurs chatoyantes pour les robes des dames, ses gilets dorés pour les hommes, ses longues cocardes, ses rubans colorés. Jean Rebier, un des fondateurs de ce Groupe, théâtral à l'origine, disait que ces belles coiffes appelées barbichets sont des papillons (ils en ont la forme) qui viennent butiner les jolies roses que sont les



dames de Limoges. Les vielles à roue, violons, et accordéons diatoniques nous ont rappelé que la bourrée dont on ne se lasse pas est

très populaire à Limoges, mais qu'elle est reine en Massif Central. D'ailleurs Roger l'a dit.

Et puis ce fut le tour de Stereen Ar Goued. Ce groupe breton nous a surpris dès son premier passage. On s'attendait à voir des paysans bretons endimanchés mais en costume classique, danser au son des vielles, binious, et autres bombardes, mais rien de tout cela. Sur scène sont apparus des gens super classe, élégants. Les femmes avaient des petites coiffes toutes simples, de longues robes sombres et brillantes vraisemblablement de bonne facture, des grands châles, des gants brodés et de longues chainettes en or qui scintillaient. Les hommes étaient très droits, vêtus de costumes gris avec nœud papillon, chapeau de paille à leur premier passage et chapeau melon au deuxième. Monique la costumière de GFAS a tout de suite pensé à des tenues telles que les portent les gentlemen.



Leur première prestation « les regards sous toutes ses formes » s'apparentait plus à de la chorégraphie. Toujours aussi chics, et au son des accordéons diatoniques, leur deuxième prestation se rapprochait elle beaucoup plus des rythmes et danses bretonnes que l'on connaît. On a aimé, et Monique costumière mais également experte en coiffes pense que « c'est peut-être cela le renouveau du folklore ».

Comme le veut la tradition ce super spectacle où l'on a senti également une grande entente entre les groupes, s'est terminé par une farandole endiablée dans la salle Mendès France.

Grand merci aux organisateurs Brigitte, Mimi,... aux logeurs saintais, aux danseurs et musiciens des groupes, à ceux qui sont aux manettes techniques, à la logistique, et bien entendu au public très participatif, pour nous avoir fait passer un tel moment de fête, et de communion entre les hommes.

Léopold Vion, dit « Bric à brac » Maît' Piârre

Le journal « Le Piron » a été fondé par Goulebenéze, qui en fut le rédacteur en chef, en compagnie de Gaëtan Savary, le vieux complice, imprimeur à Gémozac, et Lexis Chabouessa (Louis Brion). Je vous ai parlé de ce journal dans la troisième partie des numéros spéciaux consacrés à Goulebenéze.

Le premier numéro du Piron parut le dimanche 2 janvier 1921, et le journal fut distribué chaque dimanche jusqu'au 4 juin 1923. La diffusion s'arrêta pour des raisons financières. Son format était : 31 x 42,5 cm. Le journal comportait 4 pages. A la « une » figurait un dessin de Lexis Chabouessa. Après le départ de ce dernier, en août 1921, d'autres dessinateurs firent parler leur talent : R. Bret, Charles d'Aix, Tintin Birollet, puis Maît' Chaumnit et Mâle d'ajasse. A la « une » figurait également un texte de Goulebenéze. Dans les pages intérieures, des patoisants écrivaient des chansons, des poésies ou des histoires en patois, parfois en français. Citons parmi les plus connus : Mathurin des Palennes, Tintin Birollet, le Docteur Jean, Charles d'Aix, Frazine Mocquandier, et un certain Bric à Brac.

A la fin du journal étaient concentrées les « réclames » (la publicité) : il fallait bien vivre ; d'abord sur une demi-page puis sur la page entière. Pour certains annonceurs qui étaient de ses amis, Goulebenéze lui-même écrivit les textes publicitaires, en patois saintongeais, avec son humour habituel. Charly Grenon en fait état dans notre livre « Goulebenéze le charentais par excellence » aux éditions du Croît vif (pages 127 et suivantes) : la brabant Melotte d'Abelin à Saintes, la galette de « chez Quentin », la sève Picauron, les phosphates etc.

J'ai relevé pour ma part d'autres annonces parmi les plus typiques, représentatives de l'époque et bien éloignées des « spots » actuels. Je vous en ferai part dans un prochain numéro du Boutillon.

Je me suis d'abord intéressé à une annonce publicitaire d'un magasin de Marignac, au sud de Pons :

Aux 100 000 occasions

Maison Vion à Marignac (Charente-Inférieure)

Vous trouverez :

Une voiture de place à 4 roues très légère avec capote, un omnibus à deux chevaux, une voiture anglaise, une voiture blayaise, un grand char-à-banc bâché pour livreur, une jument tarbaise 8 ans bien attelée, un cheval ¾ sang 5 ans pour voiture.

Des fusils, des vélos, etc. etc.

Un lot de 150 paires de souliers pour enfants (du 26 au 37), des brodequins de toutes pointures.

De nombreux clients envahissent chaque jour nos vastes magasins.

Nota : la maison n'a pas de succursale, mais le patron se rend à domicile, part à toute heure et achète tout.

« Qu'on se le dise ».

Le texte relatif à cette description à la Prévert n'est pas de Goulebenéze, mais de Léopold Vion, le propriétaire de ce magasin. C'est lui qui écrivait dans le Piron sous le nom de « Bric-à-Brac » (cf Goulebenéze le charentais par excellence, page 658).

Il avait, à Marignac, un entrepôt dans lequel le chaland pouvait trouver toutes sortes de marchandises. J'avoue que pour certaines d'entre elles je me pose des questions : qu'est-ce qu'une voiture blayaise et en quoi est-elle différente d'une voiture classique ?

Voici un deuxième encart publicitaire, paru dans les « Piron » de 1922 :

N'hésitez pas !

Si un lièvre se frise les moustaches devant vous à 50 pas p'rr se foutre de vous !

Si in cheun vous emporte ine entrecoûte !

Si in chevreuil fait des cabrioles dans in chagne (1) !

Si in chat-foin (2) manghe vos poules, foutez-z'y in cot d' fusil, o lé la saison, les gâs ! Les piâs (3) sont chères et les fusils bon marché.

Vente et échange.

S'adresser aux 100 000 occasions.

Maison Vion, Marignac (Charente-Inférieure).

Toutes les peaux, y compris les peaux de balles et leurs variétés sont achetées au maximum ou échangées suivant la volonté des clients.

Et Léopold d'ajouter, dans un texte en patois raconté dans le Piron du 24 septembre 1922, un commentaire de son cru sur la façon de tenir le fusil :

Jhe veux aneut vous dévoualer in segret. Si vous avez in fuzit qui épape (4) ou qui ne porte pas beun, ol est de voute faute. O faut, p'rr qui porte loin, serrer l'arme énerghiquement, saisir la détente avec la deuxième phalange de l'index de la main droite, et tirer fortement en arrière. Plus vous tirez, plus ça va loin. Segret professionnel qui m'a été confié par mon caporal d'escouade en 1910. Mais en 1914, plus on accachait, plus ils avançaient (les Boches).

Au départ, Goulebenéze et Savary ne savaient pas qui se cachait sous le nom de Bric-à-Brac. Mais ils appréciaient la qualité de ses textes et les publiaient systématiquement.

Dans un article paru dans le Piron du 2 juillet 1922, Goulebenéze écrivit :

Jhe te queneû poin, Bric-à-Brac, mais o y a déjhâ biâ temps que j'h'ai dans moun idée que de chez toué à chez in houme d'esprit, o y a pas grand ch'min à faire. (5)

Il est vrai que Léopold avait fait courir le bruit que Goulebenéze et Savary avaient décidé de se présenter aux prochaines élections législatives, ce qui amusait beaucoup nos deux compères.

Et comme cet homme était considéré, dans sa commune de Marignac, comme *in orijhinau*, portant un soulier à un pied et une galoche à l'autre, ils avaient bien envie de lui rendre une petite visite.

Rendez-vous fut donc pris pour le dimanche 22 octobre 1922. Et Bric-à-brac d'écrire dans le Piron :

Le 22 octobre, mon compère Savary et moun amit Goulebenéze vinrant faire un concert à Marignat. O coûtera 20 sous p'rr les entendre, mais on rigolera p'rr 40, alors chaquin des expectateurs aura 20 sous de profit.

Et le 22 octobre, en fin de matinée, par un froid glacial, alors que l' monde se d'mandiant si i-l'alliant v'nit, Goulebenéze et Savary arrivèrent dans n'ine auto de 35 ch'vaux. Comme le spectacle débutait à 14 heures 30, il fallut aussitôt se mettre à table. Pendant le déjeuner, les convives échangèrent des discussions à bâtons rompus, et les jeunes filles présentes étaient à la fête.

Nos deux amis aussi, bien entendu. Savary leur prédisait l'avenir dans les lignes de la main, et Goulebenéze leur montrait une queue de vipère en leur disant que si elles la touchaient, a s' maririant dans l'ân-née.

Puis la discussion bifurqua sur la politique, et tout le monde fut d'accord pour dire que les députés *étiant teurtous des câlins* (6). Goulebenéze proposa même de transformer les dé-putés en am-putés, pour faire des économies. Savary trouva l'idée intéressante. Bref un repas pendant lequel tout le monde s'amusa beaucoup.

A 14 heures 30, le spectacle commença, devant une foule nombreuse. Il y avait la reine de l'endroit et les vice-reines, un boxeur avec ses gants, mais comme il était tout seul il ne put pas combattre.

Ce sont donc les deux complices qui animèrent la fête, avec des chansons et des histoires. Au moment de l'angélus, tout le monde se retira. *I l'étiant tous malades d'avoir trop ri*, raconte Bric-à-brac dans le Piron du 19 novembre 1922.

Au souper, on entama un jambon : *In jhambon*, dit Goulebenéze, *ol est sacré, ol est coum' ine belle-mère*. On ouvrit également quelques bouteilles.

A la fin du banquet, Goulebenéze et Savary repartirent (l'alcootest n'existait pas à cette époque), et promirent de revenir aux beaux jours.

- (1) Chagne : chêne
- (2) Chat-foin : fouine
- (3) Piâ : peau
- (4) Éparer : éparpiller (dans le sens de tirer mal)
- (5) Je ne te connais pas, Bric-à-brac, mais je pense depuis longtemps que de chez toi à un homme d'esprit le chemin n'est pas bien grand.
- (6) Câlin : malhonnête.

Ine Assembiée chez Bric-à-Brac



- So y en a tant qu' ça d'oucasions, allons en proufiter d'ine boune.
- O s'rat d' rentrer bouér un cot, chez tielle houme univarsel.

Dessin de Mâle d'ajasse paru en première page du Piron du 3 septembre 1922

Le coin des fines goulas

Savourez gueurnons et assimilés

Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Le substantif masculin Grenon figure à son ordre alphabétique en page 219 du Musset. En guise de définition, une citation de Rainguet : "Grenon du chou". Mais le célèbre usuel ignore le mot patois : un comble !

Avec le glossaire de la, Sefco, on y voit un peu plus clair car il donne les deux avec des significations satisfaisantes : "Gueurnon : pousse de chou fourrager (17)-(86)" et "Grenon : Brocoli, pousse de chou fourrager que l'on coupe au printemps et qui se consomme cuite, à la vinaigrette, à la manière des asperges (86)". Il aurait fallu ajouter (17), le terme étant très usité, naguère, en Charente-Maritime. Sa très simple préparation culinaire aussi.

Mon grand-oncle Julien Héronneau, de Pisany, dans le canton de Saujon, s'en régala et nous en apportait de son jardin lorsqu'il venait passer quelques jours à la maison. Ancienne aubergiste, ma grand'mère n'avait pas perdu la main et nous les préparait tantôt en vinaigrette avec un œuf dur, tantôt en omelette. Mais Julien, craignant de nous froisser, ne disait pas des *gueurnons*, mais des *pichons*, terme moins spécifique désignant une repousse de toute plante !

Un bricolage de "bricolis"

Le véritable brocoli, appelé *bricoli* surtout en Aunis, est originaire d'Italie et appartient à la race du chou-fleur. Son étymon, d'ailleurs, est italien: *broccolo* = cime, pointe de chou, mais en diffère en ce que ses pédoncules sont moins épais et plus allongés ; chacun d'eux, en devenant charnu, prend une forme assez semblable à celle de l'asperge naissante (violet, blanc), d'où sa dénomination populaire, notamment à l'île de Ré, *asperge du pauvre*.



Les brocolis, accommodés, se mangent comme les choux-fleurs (Acad.). Après l'asperge et l'artichaut, c'est peut-être, estime l'Encyclopédie, le meilleur légume connu : le parenchyme en est léger et la saveur exquise.

Il existe différentes variétés de brocolis parmi lesquelles le brocoli blanc

et le brocoli violet comptent parmi les plus appréciées.

Le brocoli toutefois, ne devrait pas être confondu avec les petites pousses que font les choux pommés coupés avant l'hiver ou celles qui viennent au tronc de n'importe quel vieux chou après la saison froide... et auxquelles même les jardiniers donnent communément le même nom !

Quant à l'appellation d'asperge du pauvre, nous ne nous y attarderons pas. Il fut un temps où la *pibale* (civelle) était qualifiée semblablement de *plat du pauvre* et la moule d'*huître du pauvre*. Alors qu'aujourd'hui...

Pas plus que les professionnels et les amateurs d'antan, les Charentais n'ont fait le distinguo. Authentiques brocolis ou bien humbles *pichons* ? De vrais *gueurnons* ! Car il y en eut un faux. Véridique. Le *faux-gueurnon* est un mets infiniment plus consistant.

Le prochain Boutillon vous en *bayera* la recette, trouvée dans un viandier du Vatican et dont le manuscrit du XVe siècle, est rédigé en latin ...

... de cuisine, comme de juste !...

Des libertins en liberté à Courcoury

Maît' Piârre



Les deux « anciens », je les ai déjà vus à plusieurs reprises, avec beaucoup de plaisir, dans leurs spectacles sur Jacques Brel (J'vous ai apporté des chansons) et Georges Brassens. Il s'agit du conteur Pierre Dumousseau, et du chanteur et guitariste Rémy Ribot.

Ils ont créé un nouveau spectacle, qu'ils ont intitulé "Libertins, Libertines". J'avoue que j'ai été surpris, car je ne les attendais pas sur ce terrain ... glissant.

Mais ils ne sont pas fous, les bougres ! Ils ont eu la sagesse (ou la chance) de prendre avec eux un artiste plus jeune, Benjamin.

Or Benjamin est le fils de Rémy. Vous pouvez donc imaginer la complicité qui existe entre eux. Un spectacle familial, finalement ! Mais pas forcément pour toute la famille !

Dans la première partie, les deux « anciens » se sont reposés, et ont envoyé le plus jeune seul sur scène. On ne l'a pas regretté, car Benjamin, qui doit avoir entre vingt-cinq et trente ans, a un talent fou. En s'accompagnant à la guitare ou au violon, il nous a régalié de ses chansons pleines de poésie et d'humour, avec comme fil directeur les inconvénients de la vie en couple.

En seconde partie, ils étaient tous les trois sur scène, et nous avons eu droit à des chansons coquines, anciennes, certaines datant du Moyen âge, et à des contes de La Fontaine. Ce fut une découverte pour la plupart des spectateurs.

Au final, ils ont terminé par une chanson qui m'a rappelé ma vie d'étudiant, et dont mon grand-père Goulebenéze s'est inspiré pour écrire « La TSF » : *Tiens voilà mon bel écu, pour apprendre à jouer de l'épinette ...*

Pierre Dumousseau m'a avoué, à la fin du spectacle, qu'ils avaient eu le trac car c'était leur première, ce samedi 13 février à Courcoury. Cela ne s'est pas vu. Chapeau les artistes, on en redemande !

**Prochains spectacles le samedi 2 avril, à 20 h 30 à la
salle des fêtes de Saint-Dizant-du-Gua et le samedi 30
avril à 20 h 30 à la salle des fêtes de Préguillac**

Les compas du tonnelier

Christian Maîtreau

Définition du compas de tonnelier dans l'Encyclopédie de Diderot et d'Alembert :

« COMPAS, à l'usage des Tonneliers, est un instrument dont ils se servent pour former & marquer les douves des fonds de leurs futailles en figure sphérique. Cet instrument est fait d'un seul jet de bois pliant, mais élastique, dont les deux bouts servent de branches à l'instrument, & sont garnis chacun d'une pointe & d'une virole de fer : ces deux branches peuvent s'approcher & s'éloigner au moyen d'un arc de bois à vis qui les traverse.

Les Tonneliers ont aussi, parmi les outils de leurs métiers, des compas ordinaires qui sont de fer, & dont les branches n'ont pas plus de huit pouces de longueur ».



3 compas dits « Bourguignon » de taille différente, ces compas datent pour certains du XVIII^e siècle, et ont traversé les siècles grâce à leur utilisation constante de génération en génération.

Le compas de tonnelier, dit "Bourguignon", est typique de la profession ; il est constitué d'une pièce en bois de frêne en arc de cercle aminci en son milieu, ce qui lui donne cet effet ressort, et forme deux branches terminées par une pointe sèche.

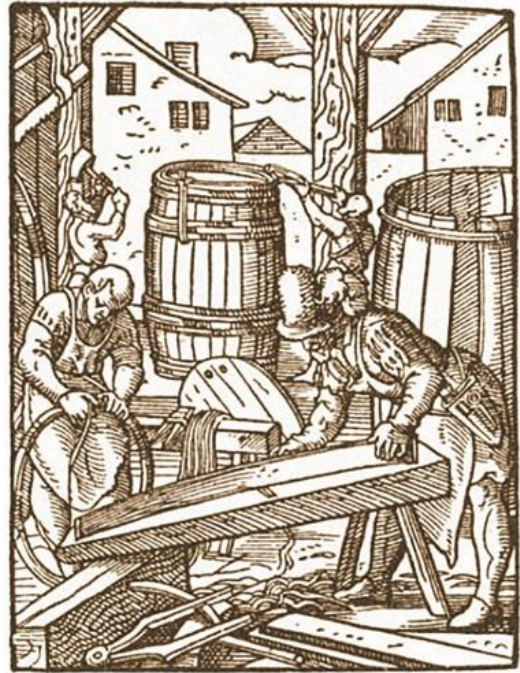
Le cintrage est maintenu par une vis en bois faisant poignée au centre, à pas inversés tournant dans des trous taraudés qui permettent de l'ouvrir ou de le fermer. Viroles en fer, avec, pour certains modèles, des pointes fines et longues, ou, au contraire, des pointes courtes et épaisses.

Etant donné la faible course d'ouverture, le tonnelier, en fonction des tonneaux à fabriquer, possédait plusieurs compas de dimensions différentes.

Ce compas lui permettait de tracer la circonférence désirée des fonds de ses futailles.



Croquis de Christian Maîtreau



Reproduction d'une gravure Allemande de 1568, représentant des tonneliers, remarquer le compas au sol.



Janic Sauvion, artisan tonnelier, qui défend son art avec vigueur contre l'industrialisation, me montre comment trouver un rayon à l'intérieur d'un fût, uniquement à l'aide du compas.

Il suffit tout simplement de diviser la circonférence en six, pour obtenir le rayon de ce cercle.



Il existe, parmi les compas du Tonnelier, un autre compas en bois en forme d'X, à quatre pointes : ce compas de réduction permet d'obtenir la largeur de la douelle à son extrémité lorsqu'on connaît la largeur du milieu.

De plus, le tonnelier utilise des compas en fer, droit simple ou à secteur.



Série de 5 compas en fer avec secteur, utilisé par **Janic Sauvion**, mais peut être utilisé par un tailleur de pierre, mécanicien, menuisier. De nos jours les compas en fer se généralisent pour plusieurs métiers au détriment d'instruments spécifiques.

La rouanne ou rénette utilisé par les maîtres charpentiers, qui préparaient les charpentes au sol, les numérotaient de signes, démontés morceaux par morceaux et remontés sans erreur possible à 15,20 ou 30 mètres de hauteur.



Au fil du temps elle est devenue un outil de tonnelier, la pointe centrale (B) sert de pivot à la lame courbe, affûtée pour creuser des ronds dans le bois (C). La lame inclinée à deux tranchants traçait des droites ou de grandes courbes. Par la suite utilisée par les employés des contributions indirectes pour marquer les tonneaux qui voyageaient par mer ou par terre.

La barrique a été inventée par les Celtes et adoptée par les Romains comme l'attestent des bas-reliefs de scènes de hâlage avec les tonneaux bien visibles sur les embarcations datant du 1er siècle av. J.-C. Et depuis plus de 2 000 ans, les tonneaux ont servi de contenant à diverses denrées.

D'abord appelé charpentier de tonneau, les maîtres tonneliers étaient déjà réunis en corporation au IXe siècle. Au XIIIe siècle, ils remirent leurs statuts pour approbation. En 1444, Charles VII de France confirma les statuts des tonneliers ou barilliers (les tonneliers charpentiers ou foudriers ont pour leur part été rattachés à la corporation des charpentiers dès le Xe siècle).



Il donne par la même occasion aux tonneliers barilliers le privilège de déchargeurs de vin : ils sont les seuls à avoir le droit de débarquer le vin qui arrive par bateau.

Au Moyen Âge, les rois avaient leurs propres tonneliers, chargés d'entretenir les barils et les muids. Ils faisaient aussi fonction d'échanson (fonction historiquement avérée du règne de Charlemagne à celui de Saint Louis).

Les fabrications des tonneliers étaient nombreuses : baquets, bailles, baignoires, barattes, barils, barillets, cuveaux, seaux, seillons, hottes et bien sûr tonneaux. Le tonnelier de village était pratiquement le seul à fabriquer des tonneaux ou à réparer les vieux fûts des vignerons.



Janic Sauvion officiant dans son atelier à Cherves.



Pilier de la maison des tonneliers se trouvant dans le vieux Cognac.

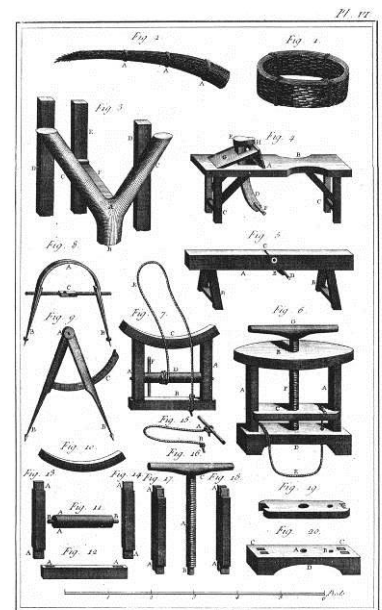


Planche issue de l'encyclopédie de Diderot et d'Alembert

Sur l'un des deux piliers, nous pouvons voir, de bas en haut : une salamandre, à droite une doloire et à gauche un davier, dessous un compas de bourguignon, ensuite une herminette à jabler probablement et pour finir le dernier objet est difficilement reconnaissable, peut-être une rouanne ?

Petit compas de tonnelier tout bois, même la vis de serrage est en bois, seul l'écrou, les deux pointes et une vis fixant le secteur sont en fer, même fonction que le Bourguignon.



Christian «ol'é presque in Charentais»

Thieuqu' dates à r'teni

La troupe des Qu'Etou Qu'Olé de Salles d'Angles

Spectacle annuel inédit, écrit et mis en scène par Josette Guérin Dubois, alias la Cagouillette des Ebaupines. (deux heures de prestations en patois charentais)

« Sjah' coum' ine imajh' » (8 enfants de 8 à 11 ans). En visite dans un musée, il y a beaucoup trop de tentations pour être sages comme des images.

« Au balan d' mon thieur » (6 ado). Les émois des premières amours au milieu de rebondissements et dans la bonne humeur.

« A la tête dau client » (les adultes). Quand ces dames sont chez la coiffeuse, elles se laissent aller aux confidences, mais quand le salon est mixte, c'est le lieu de tous les possibles !

Les 25 comédiens de la troupe -dont 15 jeunes- vous attendent pour partager un moment de détente dans une bonne humeur communicative.

12 mars (20h30) Gensac la Pallue (16130)

18 mars (20h30) Salles d'Angles (16130)

19 mars (20h30) Salles d'Angles (16130)

20 mars (14h30) Salles d'Angles (16130)

9 avril (20h30) Chateaufort sur Charente

30 avril (20h30) Saint Sulpice de Cognac (16100)

Pour Salles d'Angles:

- Tarif : 6 € (gratuit jusqu'à 12ans)

- Réservations : 05 45 83 64 14/ 05 45 83 71 54

Archives départementales

Site de Jonzac

Du 29 février au 27 mai : la citoyenneté. Face à la montée de l'individualisme et à la perte de repères, cette exposition valorise l'importance de la connaissance de notre passé, et celle du devoir de mémoire.

Pour plus de renseignements et réserver une activité :

Site de La Rochelle : 05 46 45 17 77

Site de Jonzac : 05 46 48 91 13

Efourneiges

Après-midi folklorique le dimanche 3 avril, 15h, salle polyvalente de Semussac, folklore saintongeais et gascon avec les Mascarets de Guyenne. entrée 7 euros avec goûter offert.

Fête des jardins à Chaniers le 24 avril

Bourse aux plantes et aux graines.

Festival patois de la Sefco

5 et 6 mars, salle Aliénor d'Aquitaine à St-Jean d'Angély.

Groupe folklorique Aunis-Saintonge

Dimanche 20 mars à 12 heures, repas spectacle à Fontcouverte, organisé par l'Association des écoles maternelles.

Voir l'affiche ci-contre.

Prix du repas : 23 euros.

10 euros jusqu'à 12 ans.

Gratuit pour les enfants de moins de 5 ans.

Tél : 05 46 92 66 48

Cercle Généalogique de Saintonge (CGS)

Assemblée Générale à Saintes, le 20 mars à la salle Saintonge à 10h.

Saintonge dorée

Voir le site : <http://www.saintongedoree-tourisme.com/>

Voici quelques unes des activités

Spectacles sous chapiteau, place du Champ de foire à Saint Hilaire de Villefranche :

18 mars 20h 30, théâtre forain « Le chant de la source » avec la Compagnie « Les baladins du miroir ».

19 mars 20 h 30, Groupababete (chansons françaises) et Sam Grat'Houille ; gratuit.

20 mars 20 h 30, temps de poésie avec le printemps de Carphil.

21 mars 20 h 30, conférence sur les Vikings.

Maison du Chat bleu à Saint Savinien, 20 mars à 17 h, « Paroles de sages, femmes de parole », avec Véronique Pestel au chant et au piano.

Salle Aliénor d'Aquitaine à Saint-Jean d'Angély, 30 mars à 20h 30, Teatro comico, Compagnia Dell' improviso.

Troupe théâtrale du Dandelot à Authon

5 mars à 20 h 30, 6 mars à 14 h 30, 20 mars à 14 h 30 :

Deux pièces en français : « La farce de la pâte à crêpe » et

« Sous le signe du verso ».

et deux pièces en patois : « Mamie pète le feu » et « Pagaille peur in sac à main ».

Salle des fêtes à Authon-Ébéon.



Les sites partenaires du Boutillon de la Méline Benjamin Péronneau

Plusieurs pages Facebook accueillent le Boutillon, dans la mesure où nous avons un objectif commun, la promotion de la culture saintongeaise. Cela représente plus de 110 000 lecteurs potentiels. Ce qui ne signifie pas, bien entendu, que tous ceux qui naviguent sur ces pages se connectent à notre journal, mais cela contribue à accroître sa notoriété.

A titre de réciprocité, je vous donne les liens qui vous permettent de consulter ces partenaires qui apprécient notre petit journal.

Un seul nous a fermé la porte à double tour : « J'aime le patois saintongeais ». Mais nous en avons déjà parlé...

Saintes.fr

Agriculture Charentaise

Charentais Déchainés

Les amis du patois saintongeais

Groupe folklorique Aunis-Saintonge

Charentais de Paris

ATELIER - COSTUMERIE

Mornac sur Seudre Tourisme

Office de Tourisme de Saintes

Made in Charente Maritime

L'Hebdo de Charente-Maritime

RCF Charente-Maritime

Charente-Maritime Tourisme

Tintin en charentais

Saint Jean d'Angély autrefois

Département de la Charente-Maritime

Beneze 17

Arrêt sur image en Charente Maritime

j'aime le patois de Poitou-Charentes-Vendée

Kétoukolé Jhoël



Pas facile ce Kétoukolé là !

Malgré tout, des passionnés ont trouvé la bonne réponse "Une velte". Ils sont au nombre de quatre : Claude Moulineau de Montpellier, Jacky Ferrand de Gondeville, Francis Bouchereau et Christophe Brun Conseiller municipau à Saint Bris des Bois. De plus, Claude et Jacky, experts en kétoukolé ont donné des réponses précises et documentées :

« Beaucoup de caves et cuvages actuels possèdent encore accroché à un clou pris dans le mur près des futailles, une anodine tige métallique d'un mètre environ, parfois rouillée ou entartrée.

Si vous l'examinez de plus près; elle est en réalité graduée, et ce, de façon bizarre (la graduation 200 est loin, même très loin, de correspondre au double de la graduation 100, et ainsi de suite).

Il s'agit d'une velte ou jauge à tonneaux, qui permet de déterminer rapidement la capacité de ces derniers, autrement que par des solutions plus difficiles à mettre en oeuvre telles que : dépotements empotements, ou bien par pesée, ou bien encore par calcul avec des formules mathématiques ».

Revenons à notre ami Christian Baudry. La velte qu'il présente sur les photos a été réalisée par un de ses ancêtres, Francis Mounier, en 1852.

Dans le cas présent, la graduation qu'il relève sur la velte au niveau de la bonde est de 27, ce qui veut dire que le capacité du tonneau est de $27 \times 7,6$ litres, soit 205,20 litres.

Je me dois de citer également la réponse pleine de charme de l'ami Friedt de Neuheausel (67), instituteur retraité au fort accent local (quand il se laisse aller), expert en schnaps, mais manifestement néophyte en *cogna* : « Le repère réglable me fait penser qu'il s'agit peut être d'un instrument destiné à évaluer la part des anges, qui s'est évaporée dans un fût de cognac. Gilbert ».

Les sites Internet ci-après vous donneront plus de détails encore sur la velte :

<http://forezhistoire.free.fr/images/Therrat-VDF-89-90.pdf>

<https://fr.wikipedia.org/wiki/Velte>

Si vous le pouvez, allez visiter Christian Baudry Chez Chiron 17770 Saint Hilaire de Villefranche, 05 46 95 32 42. Vous y verrez la fameuse velte, mais également des bâtiments imposants (plus de 2500 m² couverts dédiés jusqu'en 2013 aux seuls cognac, pineau,...) et où il y a eu jusqu'à 13 alambics en fonctionnement (6 de 6 hl et 7 de 14 hl), des anciens outils agricoles en nombre.

Il vous fera certainement déguster, dans son musée familial très riche, les produits de son fils Nicolas qui continue la propriété viticole de St Hilaire, mais est maintenant basé à Clion sur Seugne (17).



Un nouveau kétoukolé :

A quoi peut bien servir ce bel instrument découvert dans une maison charentaise du côté de Louzignac (17) ?



La pluie battante

Cécile Négret



Quand je vais caresser les sols brûlés d'Afrique,
En ouvrant grand les bras, le peuple me reçoit,
Mais dans le ciel français, dès que l'on m'aperçoit,
Je suis soumise au rang d'horreur barométrique.

Cette offense ouvre un champ brutal et colérique
En mon cœur bienveillant que le blâme déçoit,
Car si tel un fardeau votre esprit me conçoit,
Sa vision du bonheur est un rai chimérique.

Cessez de vénérer l'ogre de la banquise
Et de vous prélasser dans sa moiteur exquise,
A la merci des maux dont il enduit la peau !

Dans un proche avenir, en profonde souffrance,
Agitant fermement l'illustre blanc drapeau,
Vous me baptiserez « perle de délivrance ».

Nos lecteurs nous écrivent

Maît' Piârre

Comme d'habitude, nous avons reçu de nombreux messages de satisfaction. Les compliments touchent tous ceux qui écrivent dans notre journal. Je ne peux pas tous les détailler. C'est **Nicole, de Gourdon**, qui résume parfaitement la situation :

Je vous remercie vraiment à tous, Papi, Lucazeau, Péronneau, Bruneaud et compagnie, chaque numéro est un pur plaisir.

Rappel : les lecteurs qui souhaitent nous envoyer des articles pour parution dans le Boutillon doivent me les adresser par courriel : pperonneau@orange.fr

Article sur la prison de Saintes

Nous avons reçu un message émouvant de **Noémie**, épouse d'un prisonnier :

Mon mari étant incarcéré, je remercie Florence, Fabienne, Michelle, Christian, Frédéric, Mickaël, Nicolas, Tony, Didier et tous ceux qui participent à rendre la vie des détenus qui souhaitent vraiment s'en sortir un peu plus agréable, en leur permettant de s'exprimer et de s'évader le temps d'une histoire.

Martin de Saintes : *Très beau carnet de bord d'Iréna avec cette histoire qui nous prend aux tripes. Merci Didier Catineau.*

Ryan de Saintes : *Très belle histoire de Didier Catineau. On aurait envie qu'elle dure plus longtemps. Il devrait en faire un livre.*

Ces messages ont été transmis à Didier Catineau et Agathe Morin, pour les encourager à continuer leur action.

Article sur Marie Dubas

David de Rochefort : *Domage que nous ne pouvons pas entendre la voix de Marie Dubas.*

Henri de Blois : *Très intéressant ce petit article sur Marie Dubas que vous m'avez fait découvrir. Cependant un lien vers une de ses chansons aurait été bien.*

Hé, les amis, il faudrait lire l'article jusqu'au bout, le lien y est. Vous serez punis de pineau pendant huit jours ! Bon, je vous redonne le lien : Cliquez : [Marie Dubas](#)

Article sur le compas

Jacques de Paris : *Passionnante page sur le compas de tailleur de pierre. Une belle époque ou des outils comme la boucharde et le guillaume inconnus du chantier médiéval apparaissent.*

Les Coustillac de Jean-Bernard Papi

Meriem de Saintes : *C'est qui Piétri Morossov ?*

Pavlik (et non Piétri) Morossov vivait dans les années 1930 à Gerassinovka en Sibérie Orientale où son père était un membre influent du village. Il surprit ce dernier qui vendait des attestations de bonne conduite à des koulaks (riches fermiers) afin de leur permettre de quitter la région sans être inquiétés par les bolcheviks. Il dénonça donc son père à la police politique du parti communiste qui le condamna à la déportation. Ce dernier ne revint jamais au village.

Pavlik, qui avait alors entre 12 et 13 ans, témoigna défavorablement lors du procès. Officiellement il aurait dénoncé plusieurs autres villageois et quelques membres de sa famille. Son frère et lui furent assassinés par leur grand-père et un cousin le 6 septembre 1932.

Staline, qui souhaitait qu'un nouvel ordre moral s'établisse en URSS, misa sur la participation active des jeunes. C'est ainsi que Pavlik Morossov devint "Pionnier-héros n°001 de l'Union Soviétique". Il fut admiré par les écoliers qui se battaient pour que leur classe porte son nom. On fit sur lui des chansons, on le statufia, on peignit son portrait et Eisenstein en fit un film. Inutile d'ajouter qu'après Morossov les dénonciations se multiplièrent.

Jean-Bernard Papi

Article de Patrick Huraux sur Jean Sabouraud

Gilles Dumas de Chabonais (16) : *Excellent article de Patrick Huraux, je vous conseille d'y ajouter le site :*

<http://philippe.dumas.pagesperso-orange.fr/cure.htm>

Bernard de La Trimouille (86) : *Toujours géniales les pages historiques dans votre journal. L'article sur Jean Sabouraud est excellent.*

Texte d'André Raix

Sébastien de Le Blanc (36) : *Très beau texte d'André Raix, pleins de souvenirs. Il y aurait de quoi faire un livre de nouvelles avec tous ces jolis textes qui passent dans le Boutillon.*

Pourquoi pas un livre spécial dédié à ça ? Allo le Croît vif ?

Un éditeur n'a pas pour habitude d'éditer des textes déjà publiés. Il préfère les nouveautés.

D'autre part, il y a tout l'audiovisuel, qui est une spécificité de notre journal et qui ne pourrait pas figurer dans un livre.

Article de Cécile Négret sur Paulette Lhomme

Jean-Michel de St Claude : Concernant l'article (fort intéressant) sur Paulette Lhomme, je regrette néanmoins qu'aucune image de cette dame ne soit affichée.

Frédéric de Saintes : Il aurait fallu mettre une photo de Paulette Lhomme, cela manque à l'article.

Certains patoisants ne sont pas aussi connus que Goulebenéze, Odette Comandon ou le Grand Simounet, et nous n'avons pas leur photo. Mais je laisse Cécile répondre :

« Merci mon boun émit ! Voici ma réponse, ou plutôt mon appel à témoins ! J'aimerais beaucoup mettre une photo sur les articles des "patoisants d'aût'fouès". Ce serait merveilleux de pouvoir en trouver ! Pour Jhustin Kiodomir, mon arrière grand-père, la chose était facile, de même que pour Jhustin Natole, son grand ami. Cependant, comme je ne vis pas dans la région, mes moyens de recherches sont limités. Si quelqu'un a une idée pour m'ôter cette épine du pied, je suis preneuse ! ».

Les patoisants d'aneût

Lucy de Royan : Toujours une joie de voir et d'entendre des patoisants comme Mathieu Touzeau ou Dominique Porcheron. Je m'en régale comme à chaque fois que vous en publiez sur votre page. Merci et super numéro encore une fois.

Autres commentaires

Marie-Hélène De Neuville de Poitou : Je trouve toujours intéressant ces articles sur la prononciation et la grammaire (un peu comme votre numéro spécial sur le parlanjhe poitevin-saintongeais).

Mais je trouve que comme l'article sur les goguets et goguettes cela manque d'audio afin de bien entendre les sons.

Notre article sur la grammaire devrait vous plaire.

Ronan de Brossac (16) : Depuis votre opération de maintenance le site est beaucoup plus rapide, merci.

René de Cholet : Ce sont des amis de Québec (Université de Montréal où votre journal plaît beaucoup) qui me transfèrent le Boutillon et où j'ai donc lu la prothèse de la vache. Cela m'a rappelé une histoire similaire :

<http://www.iforum.umontreal.ca/Forum/ArchivesForum/2001-2002/020422/article1054.htm>

Arnaud de St Jean d'Angély : J'avais répondu que Guy Noël était Charly Grenon mais apparemment mon commentaire n'a pas été pris en compte.

Déololé Arnaud, compte tenu du nombre important de commentaires, nous sommes « passés au travers ».

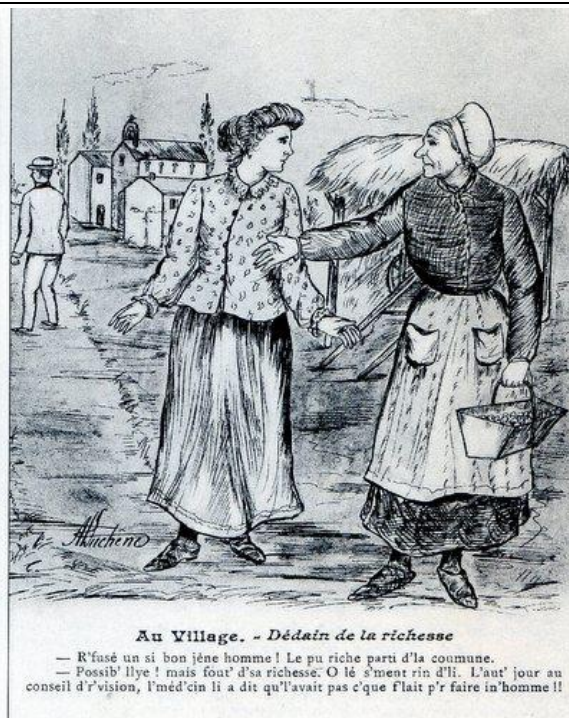
Béatrice de Tours : J'ai tenté la recette de l'omelette de la Mère Grenon.



Elle a fière allure ! Était-elle bonne ?



Au Village. - Recommandations maternelles
— Va à la fouère, mon fail, o lé d'toun âge. Amuse-te bein ! Te v'là ine belle pièce u'cent sous, et surtout n'la mange pas !



Au Village. - Dédain de la richesse
— R'fusé un si bon jéne homme ! Le pu riche parti d'la commune.
— Possib' ille ! mais fout' d'sa richesse. O lé s'ment rin d'li. L'aut' jour au conseil d'r'vision, l'méd'cin li a dit qu'l'avait pas c'que l'lait p'r faire in'homme !

Caricatures du dessinateur saintongeais Alcide Duchêne (1866 – 1935)
Un article lui sera consacré dans le prochain Boutillon.

Le Boutillon de la Méline

Fondateur : Noël Maixent (Noéléon)

Rédacteur en chef : Pierre Péronneau (Maît' Piârre)

pperonneau@orange.fr

Conseiller : Charly Grenon (Maît' Gueurnon)

Webmaster : Benjamin Péronneau (Le fi à Piârre)

Site internet : <http://journalboutillon.com/>

Page Facebook : <https://www.facebook.com/journalboutillon>